

Programme de Recherche dans le Champ de l'Urbain

« Quel développement urbain pour la ville *post-crise* ? »

Un colloque international, réunissant des acteurs de l'aménagement urbain et des géographes de différentes régions - des Caraïbes, du continent africain, et d'Europe, s'est déroulé du 25 au 27 avril 2017, sur le thème : « Quel développement urbain pour la ville post-crise ? »

Ce colloque restitue les résultats des travaux de recherche réalisés dans le Programme de Recherches dans le Champ de l'Urbain (PRCU) intitulé « **Port-au-Prince : entre vulnérabilités et croissances urbaines, constructions d'une métropole caribéenne** »

Date et lieu

Du 25 au 27 avril 2017 à l'hôtel Montana, Pétion-Ville, Haïti

Organisation

L'Université Paris 8 (LADYSS), coordinateur du Programme PRCU financé par l'Union Européenne, au travers du 10^{ème} Fonds Européen de Développement, organise ce séminaire avec ses partenaires : l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL/CODEV/CEAT), l'Université d'État d'Haïti (UEH/ENS/LADMA), et l'Université Quisqueya (UNIQ/CRAPU/LAQUE).

Déroulement du colloque

Mardi 25 avril 2017	
9h00	Accueil des participants
9h30	Cérémonie d'ouverture
11h	Cérémonie de remise des diplômes à la dernière promotion Gina Porcéna Ménéus du Master délocalisé de géographie de Paris 8 à l'ENS – UEH
12h30	Pause déjeuner
14h	Table Ronde A – Acteurs et politiques de la reconstruction urbaine Table Ronde C – Habiter les espaces de relégations urbaines
15h30	Table Ronde B – Paysages et formes urbaines Table Ronde D – Reconstructions et vulnérabilités post-catastrophes
18h00	Cocktail à la Résidence de France

Mercredi 26 avril 2017	
9h00	Accueil des participants
9h30	Table Ronde E – Services urbains post-crisis : l’informalité en question Table Ronde G – Autonomisation « Empowerment » post-crise des communautés urbaines fragiles
11h00	Table Ronde F – Services urbains post-crisis : l’informalité en question Table H – Les liens sociaux à l’épreuve des crises urbaines
12h30	Pause déjeuner
14h00	Présentation « post-crise » de l’AFD, regards croisés avec le colloque
14h30	Présentation des travaux cartographiques du PRCU avec le CNIGS
15h30	Synthèse des tables rondes par Jean-Marie Théodat
16h30	Discours de clôture et de perspectives
19h00	Soirée à l’Institut Français en Haïti : présentation et projection du film « Vil andeyo – La ville en dehors », présenté par l’équipe du PRCU. Exposition de photos et de posters.

Jeudi 27 avril 2017	
7h00	Visites de terrain : les visages de la ville et du périurbain, les terrains du PRCU
13h00	Déjeuner

Objectifs du colloque

Ces trois jours de colloque ont permis aux chercheurs du PRCU de présenter leurs travaux : mise en contexte, présentation des terrains de recherche, méthodologie utilisée, collection des données et présentation des résultats obtenus, ou tout du moins des premières pistes d’analyses.

Cérémonie d'ouverture du colloque

Projection de la vidéo PARAQ – Union Européenne

La vidéo retrace le contexte et l'histoire du projet PARAQ, un projet de réaménagement de dix quartiers (huit dans la capitale haïtienne et deux à Petit-Goâve) et dont la particularité est la vision d'ensemble du quartier et l'approche intégrée de la reconstruction.

Discours de la coordinatrice

Bezunesh Tamru, coordinatrice du Programme de Recherches dans le Champ de l'Urbain, explique les ambitions du colloque, à savoir d'élargir les interrogations de la reconstruction post-crise, objet de multiples débats, à celles du développement post-crise de ces villes. Le colloque met en perspective quatre dynamiques, autant spatiales qu'économiques, au sein du tissu urbain qui prennent la forme de quatre temps de débat : premièrement, interroger les dynamiques urbaines, c'est-à-dire examiner l'existence d'un modèle particulier de développement dans les villes post-crise. Deuxièmement, la fabrique des marges, dont la question de fond est celle des vulnérabilités post-crisis et de leur augmentation possible. Troisièmement, les moteurs et les pratiques du développement économique dans la ville post-crise, avec notamment le développement des pratiques informelles. Pour finir, une discussion autour de la citoyenneté permettant d'examiner l'intégration sociale et les pratiques urbaines.

Le PRCU a débuté en décembre 2014 et prend fin le 31 mai 2017. Il a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne, et de la collaboration de quatre universités et de six centres de recherches. L'objectif général du colloque est, dans un contexte post-séisme, la compréhension des différents modes de développements urbains de la capitale haïtienne, en périphérie de la ville, dans les espaces vulnérables et sur les informalités qui font la ville.

L'université Paris 8 participe à la reconstitution d'un vivier de géographes/aménagistes en ouvrant dès 2011 un master délocalisé de géographie. Depuis cette date, 35 étudiants ont obtenu leur master 2 et sont massivement engagés dans l'enseignement supérieur à temps plein ou à temps partiel ainsi que dans des ONG ou des bureaux d'études. Seize nouveaux lauréats ont conclu le cycle cette année, portant à 51 le nombre des diplômés.

Discours du représentant de la Présidente de l'Université Paris 8

Hugo Pilkington, représentant de la Présidente de l'Université de Paris 8, Mme le Professeur Annick Allaigre, félicite les étudiants qui s'apprêtent à recevoir leur diplôme. Après avoir évoqué le dynamisme et l'accessibilité des professeurs de l'université, il a une pensée émue pour tous ses collègues géographes disparus dans le séisme. Les étudiants diplômés en ce jour sont en quelque sorte leur prolongement, dit-il. Il leur souhaite un nouveau mouvement de l'esprit : la joie. La joie de la continuité et du savoir, cette joie de la connaissance qui relie chaque personne présente à ce colloque. Dans la continuité de ce que disait Josué de Castro, géographe de l'université de Paris 8, Mr Pilkington lance « Sachez en savoir toujours plus sur toujours plus ».

Discours du recteur de l'Université Quisqueya

Jacky Lumarque, recteur de l'Université Quisqueya, prononce un discours éclairé : « On se pose la question du développement urbain pour la ville post-crise... Cette question est inutile et inappropriée parce que, lorsqu'on s'interroge sur le type de développement urbain pour une ville, cela suggère une capacité à orienter le mode de production et reproduction de la ville, une attitude des pouvoirs publics à maîtriser les modes de déploiement de la ville... Mais il n'est rien de tout cela ! Ce qui se déploie sous nos yeux à Port-au-Prince, c'est une défaite des planificateurs et urbanistes. La cité que nous voyons se déployer sous nos yeux de manière inattendue n'est pas le fruit d'un schéma directeur mais l'expression spontanée d'une population qui tente tant bien que mal de subvenir à ses besoins. De plus, est-on vraiment en situation de *post-crise* ? Nous avons affaire à un système complexe qui se comporte de manière inattendue, qui engendre de l'incertitude et charrie une menace pour la communauté. N'est-ce pas la définition-même de la crise ? Nous sommes en plein dans la crise, mais il nous faut apprendre à réfléchir dans la situation de crise permanente dont le 12 janvier 2010 est le point de référence en général.

Pour tout de même mettre cette question en perspectives, je dirais qu'elle s'articule autour de plusieurs grandes interrogations : que savons-nous du processus de formation d'une agglomération spontanée ? Quelles sont les forces impliquées ? Comment les politiques publiques influencent-elles ces processus ? Quelles règles sont établies ? N'oublions pas la place des pratiques informelles dans la société qui, en apparence déstructurées, obéissent parfois à des règles indicibles qui donnent des structures internes au chaos apparent. D'où l'exigence d'une approche interdisciplinaire : questionner les politiques publiques, les problématiques foncières, les questions de spécificités culturelles, etc. Concrètement, tout ce qui concerne notre vivre-ensemble. Cette diversité montre que la crise est intemporelle et sans frontières. En Haïti, il n'y a pas encore de politique nationale de soutien à la recherche scientifique. C'est donc par les associations de chercheurs, comme lors du PRCU, que se crée l'occasion de renforcer les capacités de recherche.

Les jeunes diplômés sont pionniers, ils représentent une semence importante. Chers étudiants, avançons avec détermination même si l'on constate qu'on est seuls. On peut avancer dans le vide des institutions politiques, puisque les politiques publiques se définissent de manière spontanée. Nous, chercheurs, sommes appelés à jouer un rôle de constructeur du futur. Chers diplômés, vous avez cette mission bien particulière. »

Discours du Recteur de l'Université d'Etat d'Haïti

Fritz Deshommes, recteur de l'Université d'État d'Haïti, explique la symbolique de la cérémonie et du lieu, l'hôtel Montana, qui a vu un cortège de morts et de blessés lors du 12 janvier. En quelques secondes, le séisme a mis au jour l'immense vulnérabilité et l'instabilité du pays. Il témoigne du fait qu'après la catastrophe, il était question de rebâtir, de considérer le pays dans son ensemble. Alors, sept ans après, le colloque permet de remettre à l'agenda toutes les espérances passées et de faire le point sur les avancées. Un autre espoir est la graduation des seize étudiants en géographie. Ce master délocalisé a été mis en place pour qu'Haïti regagne une masse importante de géographes. Aujourd'hui, le master est entre les mains de l'École Normale Supérieure pour assurer la

pérennité du programme et continuer à former des géographes de haut niveau, capables de réfléchir sur les problématiques de reconstruction, de gestion de l'environnement, d'aménagement du territoire, etc. Il est urgent de lancer un appel aux collectivités territoriales et aux institutions étatiques pour reprendre la réflexion et l'action en termes de reconstruction et réaménagement car des cadres ont été formés et sont disponibles.

Discours de S.E. l'Ambassadeur de l'Union Européenne en Haïti

Vincent Degert, Ambassadeur de l'Union Européenne, commence par faire le point sur l'état de la crise en Haïti, en ce compris les ravages causés par l'ouragan Matthew dans le sud. « Après les interventions de première urgence, il est indispensable de comprendre les dynamiques de construction et d'extension de cette capitale si souvent meurtrie par des catastrophes à répétition », dit-il. C'est dans le cadre du projet d'appui à l'amélioration des quartiers sinistrés par le séisme que s'est effectué le financement, à hauteur de 500 000 euros, du programme de recherche intitulé *Port-au-Prince : entre vulnérabilités et croissances urbaines, constructions d'une métropole caribéenne*. Il souligne la pertinence de la comparaison de la situation haïtienne aux crises survenues dans des villes étrangères car la confrontation des situations ne peut qu'être bénéfique au développement des connaissances. Il annonce que leur programme prévoit aussi la mise en place d'une véritable politique nationale de la ville qui, pour apporter une réponse pertinente aux problèmes d'une urbanisation désordonnée, devra se nourrir du fruit des travaux présentés en ce colloque.

Discours de S.E. l'Ambassadeur de la République Française en Haïti

Elisabeth Beton Delègue, Ambassadeur de la République Française, lance une piste sur la dégradation de la ville de Port-au-Prince, classée en 2015 comme la quatrième ville la plus sale au monde, alors qu'il y a 70 ans, elle était une ville à l'environnement agréable et d'une esthétique urbaine suscitant le tourisme. Tout cela est la cause d'une urbanisation anarchique et d'une politique volontairement centralisatrice menée par Duvalier. S'en est suivi la paupérisation des campagnes et l'exode rural, l'explosion démographique et la défaillance des institutions étatiques dans leur mission normative et régulatrice. Elle remarque qu'il ne peut y avoir ni d'amélioration des conditions de vie de la population, ni de développement pérenne, sans aménagement du territoire. Ce colloque propose d'aborder les thématiques de la reconstruction et du développement post-crise, en questionnant de façon transversale les politiques publiques, mais aussi les problématiques foncières et environnementales. « J'ai très bon espoir que les débats et les conclusions de ce colloque permettront de nourrir une vision commune de l'ensemble des acteurs impliqués dans la reconstruction et le relèvement post-crise. Il conviendrait d'aboutir à une sorte de label qui permettrait d'harmoniser la construction de villes durables en Haïti, tout cela bien évidemment aux fins d'une meilleure qualité de vie des populations et des générations futures », ajoute-t-elle. Elle conclut en félicitant les seize lauréats, et surtout en rappelant l'importance d'agir sur l'ensemble des pièces d'un même puzzle, en ce compris l'éducation, une priorité en Haïti. La démarche vise à mettre les acteurs ensemble pour développer une vision commune et des stratégies publiques qui puissent tirer des leçons du passé et construire un avenir plus radieux pour le pays.

Remise des diplômes aux seize étudiants finissant leur master 2 en géographie.

- Ted Volcy ANNA
- Schneider AUGUSTIN
- Marcelyn BIEN-AIME
- Rico CHERISTIN
- John Rono CHERY
- Odelin CLERVIL
- Jean Nesly DELICIEUX
- Wisly DIEUJUSTE
- Jean Nobeit DUFREINE
- Wilson LIMAGE
- Jasmine MESIDOR
- Mayens MESIDOR
- Cinal PIERRE
- Pierre Richard SAINZOMME
- Louise Pascale TOYO

Les étudiants de la troisième promotion de ce master délocalisé ont décidé de mettre à l'honneur la grande géographe haïtienne Gina Porcéna, décédée dans le séisme de 2010. Le frère de Mme Porcéna est venu remercier les étudiants de prouver, par ce geste, que le travail de sa sœur n'est pas passé inaperçu. Il affirme qu'elle possédait des qualités indispensables à la profession : assiduité, honnêteté, sérieux, acharnement et amour de son pays. Les difficultés qu'elle énonçait parfois sont le fait qu'il faut se surpasser chaque jour, mais que les récompenses ne sont pas toujours palpables. Il leur conseille donc de persévérer, quoi qu'il arrive, car ils représentent l'espoir et le changement.

Compte-rendu des tables rondes

Première session : les dynamiques de la reconstruction urbaine.

Table Ronde A – Acteurs et politiques de la reconstruction urbaine

- Modérateur : Jean-Claude BOLAY

- Intervenants :

Lambert MOSSOA, Hassane MAHAMAT HEMCHI, Vosh DATHUS, Antoine RIVIÈRE, Jean-Fritzner ÉTIENNE

Jean-Claude BOLAY, modérateur de la discussion, explique que le sujet en soi est très vaste car chacun peut devenir un acteur de la reconstruction urbaine. Grâce aux intervenants, plusieurs facettes de la thématique sont abordées, notamment pour cesser d'associer exclusivement les autorités locales à l'urbanisation, ce phénomène doit être vu dans une perspective plus large. Les études menées à Port-au-Prince sont valables à plus grande échelle.

« LA RECONSTRUCTION POST-CRISE DE BANGUI, CAPITALE DE LA RÉPUBLIQUE CENTRE-AFRICAINE »

PROFESSEUR LAMBERT MOSSOA

La situation à Bangui alterne entre quartiers urbanisés modernes et quartiers précaires en manque d'infrastructures. Ceux-ci ont fait l'objet d'une succession de crises qui se sont soldées par des mutineries, rebellions et conflits confessionnels. Cette fissure a un impact sur la structure-même de la ville puisque certains quartiers sont fréquentés par les chrétiens et d'autres par les musulmans. De cette fissure confessionnelle découlent des problèmes sociaux, notamment un problème de cohésion sociale. À partir de ce constat de fonctionnement, deux questions émergent: d'une part, il faut se demander quelle politique urbaine post-crise est à adopter pour faire face aux grands défis actuels. D'autre part, réfléchir à la demande sociale en termes d'accès aux services de base (eau, électricité, assainissement, ramassage des ordures, traitement des eaux usées). L'urbanisation rapide et anarchique de la ville de Bangui a engendré des problèmes au niveau sécuritaire, problème majeur au niveau de tout le pays également, tous les quartiers étant occupés par des chefs de guerre.

Quelles sont alors les réponses urbanistiques? Les partenaires de développement essaient tant bien que mal de renforcer leurs capacités d'investissement pour améliorer les infrastructures primaires et surtout instaurer de nouvelles formes de régulation urbaine basées sur le partenariat multiforme. Ensuite, les questions concernant les besoins prioritaires de la population doivent se transformer en pistes de recherches dans le domaine scientifique. Deux questions de la plus haute importance doivent être posées : quel type de gouvernance est nécessaire dans les quartiers sinistrés ? Et, comment reformer de la cohésion sociale au sein des quartiers dont les couches humaines sont fissurées ?

« L'URBANISME ÉVÉNEMENTIEL POUR LA VILLE POST-CRISE, LE CAS DE N'DJAMENA »

HASSANE MAHAMAT HEMCHI

N'Djamena, capitale du Tchad, compte environ un million et demi d'habitants en 2016. La ville est divisée en dix arrondissements municipaux ayant chacun leur propre autonomie de gestion. En avril 2006, le contexte politique se trouble puisque des troupes rebelles ont failli prendre le contrôle du pays. Les 2 et 3 février 2008, les troupes rebelles et soldats de l'armée nationale tchadienne s'affrontent à nouveau. La victoire revient au gouvernement en place qui avouera plus tard que ce fut une victoire militaire mais pas politique. La vie politique au Tchad est caractérisée par la complexité géographique et par les appartenances ethniques dans lesquelles s'inscrivent les formations politiques. Suite à cet affrontement, les autorités ont revu leur stratégie de gestion et de planification de la ville dans l'espoir de satisfaire les préoccupations sociales. D'abord, un canal a été ouvert pour encercler la ville et limiter les points d'entrée. Ensuite, des projets de construction d'équipements socio-collectifs et d'extension de la voirie bitumée ont vu le jour. Enfin, les autorités ont ambitionné de transformer N'Djamena en *vitrine de l'Afrique* en construisant des stades, villas, sièges des ministères, hôtels, etc. ainsi qu'en aménageant la place du cinquantenaire, le centre international des affaires et en réhabilitant l'aéroport. Tout n'a pas été réalisé, mais certains équipements ont tout de même vu le jour. La gestion de la crise dans la capitale a suivi une logique d'*urbanisme événementiel*. La ville s'étale à présent dans tous les sens dans un contexte de ségrégation socio-spatiale entre un centre ville qui concentre l'essentiel des équipements et les activités vitales, et les périphéries qui de plus en plus se retrouvent marginalisées.

La démarche d'*urbanisation événementielle* démontre le processus de revitalisation de la ville post-crise, avec les atouts et limites qu'il entraîne.

« LE STATUT FONCIER À PORT-AU-PRINCE DANS LE CONTEXTE POST-CRISE »

VOSH DATHUS

Le Pérou a connu un séisme en 1970. Au lendemain de cette catastrophe, une association avait été mise sur pieds pour régler les problèmes liés à la gestion de la crise. Elle a été créée par l'Institut de Recherches en Développement et par l'Institut Français d'Études Andines.

Le cas de Port-au-Prince n'y ressemble en rien. Ici, nous sommes conscients des multiples crises dues aux catastrophes naturelles qui engendrent une crise du logement et donnent lieu à des extensions urbaines sauvages sur le territoire, mais les solutions ne suivent pas. L'administration publique a pris la décision, sous le gouvernement Préval, de déparer des espaces d'utilité publique pour reloger les victimes et reconstruire le centre ville. En tant que géographes, nous nous posons des questions sur les stratégies dont usent les gens pour trouver un accès au sol, au vu de l'extension urbaine vers Canaan, Morne l'Hôpital et Gressier. Quel est le statut foncier de ces personnes? Deux terrains d'étude ont été sélectionnés : Boko (Gressier) et Canaan, qui subissent une urbanisation sauvage. Boko a cette particularité d'avoir été planifié par l'ONG ONU-Habitat. L'étude a montré que le séisme a donné l'opportunité aux personnes non-proprétaires jusque là de s'approprier une parcelle de terre après le 12 janvier. L'enquête menée sur les deux terrains a permis de relever les différents modes d'accès au sol : libre prise par construction, achat, legs, etc.

« ÉTALEMENT DE LA VILLE ET RECONSTRUCTION INTERNATIONALE EN PÉRIPHÉRIE DE LA VILLE POST-CRISE : LE CAS DE PORT-AU-PRINCE. »

ANTOINE RIVIÈRE

L'interrogation de départ est basée sur un constat d'extension de la ville en 2017, par rapport à la tache urbaine en 2010, qui pose la question des conséquences sur les quartiers périphériques.

D'abord, il faut se soucier des problèmes de vulnérabilité urbaine préexistants à la crise : un cadre légal complexe pour accéder au sol urbain ayant un coût élevé ainsi que l'absence de structures d'accueil pour faire face à une migration interne qui dure depuis une quarantaine d'années. Aussi, le séisme a révélé les dérives d'une urbanisation non-contrôlée. C'est donc le constat d'une inadéquation entre la réalité du terrain et les outils dont dispose l'État haïtien pour définir et aménager ses villes. Face à l'urgence post-catastrophe et à l'impuissance de l'État, un glissement de contrôle de la reconstruction s'est opéré vers les aides internationales affluantes. Les humanitaires ont eu besoin d'insérer une échelle de mesure qu'ils connaissent, à savoir le quartier, sur la base du sentiment d'appartenance. Cela a très bien fonctionné à Baillergeau, sur les terrains de l'Agence Française pour le Développement (AFD), mais pour un terrain comme Canaan, qui s'est constitué post-crise et qui a vu des réfugiés s'accaparer les terres, créant une population dont les habitants n'ont aucun lien entre eux, cela ne pouvait pas fonctionner.

Quelles sont les conséquences de cette légitimation des quartiers dans la zone métropolitaine? Le problème est d'abord que les notions sont différentes des deux points de vue : l'État haïtien va décomposer une ville en 3 sections communales, là où l'ONG en aura proposé 80 dans le même espace. Sept ans plus tard, les notions de quartiers (au sens des ONG) existent par elles-mêmes. Comment l'État haïtien sera-t-il en mesure de reprendre le contrôle une fois que les structures internationales s'en iront de ces zones? Ne sera-t-il pas obligé de moderniser son appareil de division territoriale qui se voit aujourd'hui matérialisé?

« LA LÉGISLATION HAÏTIENNE ET L'OCCUPATION DE L'ESPACE DANS LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE, 1957-1986 »

JEAN-FRITZNER ÉTIENNE

Cette contribution part d'un constat banal qui est que l'occupation de l'espace dans la zone métropolitaine montre une effrayante anarchie qui fait penser que l'État et les autorités locales sont complètement absents de la gestion de l'occupation de l'espace. Le professeur a établi un recensement de tout ce qui a été mis en place pour la régulation dans la période de 1957 à 1986 (période duvaliériste) en s'attardant d'abord sur la réglementation liée aux constructions et logements, ensuite sur les zones protégées ou déclarées d'utilité publique.

La conclusion est qu'en dépit de tout ce qui existe comme législation en termes d'occupation et d'aménagement de l'espace dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, l'étude montre des résultats quasi nuls et dont l'échec est palpable. « Il faut chercher les explications de cette anarchie qui caractérise le mode d'habiter dans la zone métropolitaine, mais aussi déterminer les moments forts du processus d'urbanisation, les singularités de la trajectoire. Il faut aussi analyser dans le cadre d'une recherche plus approfondie les modalités de l'application des lois et leur applicabilité et envisager une certaine logique, ainsi que de mesurer l'écart entre les normes établies et la réalité du terrain », explique le professeur Étienne.

PLACE AU DÉBAT

Mr TÉLÉMAQUE interroge Vosh DATHUS concernant les facteurs empêchant l'État de reproduire dans d'autres quartiers le modèle de reconstruction de Boko puisque l'ONU-Habitat y a fait un très bon travail. Il demande également pourquoi l'étude menée n'a pas été plus axée sur la libre prise d'accès au sol. Mr DATHUS, sans vouloir répondre au nom des dirigeants, énonce l'hypothèse que l'humanitaire ne devrait pas prendre le contrôle total de la production de la ville et donc que l'État fait bien de ne pas céder ce pouvoir aux ONG. Quant au fait d'insister sur la libre prise du sol, il ne s'y attarde pas outre mesure dans son étude car il se base sur les résultats des enquêtes. Ce mode d'appropriation du sol représente environ 50% des cas, certes, mais il fait partie d'un ensemble de nombreuses autres stratégies qui doivent aussi être abordées.

Le professeur TOGOLA, de l'Université de Bamako, questionne Mr DATHUS sur les critères de sélection des bénéficiaires des habitats construits pas l'ONG à Boko. Il lui répond, pour le cas de Boko, que le foyer du séisme était très proche de ce quartier et que les dégâts matériels et humains ont été considérables. Voilà pourquoi l'ONG ONU-Habitat a distribué les maisons aux habitants de Gressier dont les habitations avaient été détruites. Ce sont des informations qu'il a recueillies au cours de témoignages.

Cheikh DIA, chargé de mission pour l'AFD, s'informe auprès de Vosh DATHUS sur les modalités d'accès au foncier. En effet, chaque personne en voie d'acquérir un terrain se pose la question de la sécurité foncière. Puisqu'on sait qu'en Haïti il y a plusieurs modes d'acquisition de terres, quelle est la part de l'informel dans les résultats de l'enquête ? Mr DATHUS rappelle qu'à Canaan, la réponse de plus de 50% des interrogés était la libre prise du terrain par la construction. Il précise que les terrains de Canaan ont été décrétés d'utilité publique en mars 2010, mais les modes d'accès n'avaient pas été définis en même temps. La ville a été envahie par des gens qui se sont accaparé des terres. Si on récapitule les modes formels, il y a l'achat, héritage ou succession, affermage et location. Mais tout ce qui concerne la libre prise est de l'informel. Ce qui n'est pas pris en compte dans cette étude, ce sont les terres revendues à plusieurs reprises.

La mairesse de Gressier, Dieulié AUGUSTIN, demande à Mr DATHUS si Gressier est, selon lui, un modèle à suivre. D'autre part, est ce bien de construire dans les mornes ? Sa réponse est positive concernant la construction dans les mornes, encore faut-il que cela soit fait correctement, c'est-à-dire avec les services d'eau potable et d'électricité qui accompagnent la construction des habitations. À Boko, les habitations ont été bien construites, par contre, le manque de services de proximité fait que certains ménages veulent quitter la ville. Donc Boko interpelle mais n'est pas un exemple parfait.

Yann KERSAINT, géographe de l'Université de Münster, précise le propos de Mr DATHUS concernant Canaan. Il dit qu'on ne peut en aucun cas parler d'achat de terre car il n'existe aucun document officiel recensant lesdites passations. Les habitants eux-mêmes parlent de passation, non d'achat. Le terme *achat* implique des notions légale et notariale absentes dans ces cas. Cela l'amène à une grande question sur la sécurité foncière en Haïti : un cadastre actualisé ne devrait-il pas être établi pour recenser les terrains ? Mr DATHUS est d'accord sur le fait que le concept d'achat et la réalité sont souvent différents. Beaucoup de conflits ont lieu entre plusieurs groupes sur la base d'un terrain occupé par l'un suite à un versement d'argent, pourtant un autre groupe leur demande de partir en revendiquant leur propriété. Dans les enquêtes, certains habitants affirment bien qu'ils ont acheté leur terrain. Le modérateur propose aux autres intervenants d'élargir la question à leurs pays

respectifs. Mr MAHAMAT HEMCHI explique que, dans la capitale tchadienne, depuis la loi de l'urbanisme de 2010, il a été décrété qu'une terre vacante appartient à l'État. Avant, des chefs traditionnels pouvaient vendre des morceaux de terre, ou alors les personnes qui étaient présentes sur ces terres depuis des générations pouvaient en hériter, etc. À présent, l'acquisition des terres est faite par attribution par le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, tout en essayant de viabiliser des terres vides et en implantant des lotissements. En ce qui concerne le concept d'achat, il existe bel et bien au Tchad, on passe par un notaire et l'achat est déclaré. Le professeur MOSSOA prend la parole pour expliquer qu'en République Centrafricaine, parler d'achat de terre n'a pas de sens. Même s'il existe différents moyens d'acquisition de terres, l'État en reste toujours le seul et unique propriétaire. Il ajoute qu'il y a un parallélisme à faire entre la gestion des terres à Port-au-Prince et dans les pays d'Afrique Noire, à savoir qu'il y a un droit moderne et un droit traditionnel qui parfois s'opposent. Le droit moderne parlerait d'achat de terre alors que le droit foncier traditionnel inclut la gestion des espaces par des chefs de terre. Le professeur TOGOLA réagit concernant ce terme d'*achat de terres*. Elle précise que ce terme existe bel et bien en Afrique, c'est même devenu un problème de spéculation foncière, qui implique plusieurs types d'acteurs : les villageois, les maires, préfets, etc. C'est devenu un problème car des groupes immobiliers achètent d'énormes parcelles de terre sans valeur mais qui, au bout de deux ou trois ans, ont gagné de la valeur et sont revendues à des prix très hauts. Mr MOSSOA lui répond qu'effectivement, dans la réalité, les pratiques sont contradictoires. En effet, des textes de loi sont publiés, mais les applications concrètes sont complètement différentes. Il prend l'exemple de ménages qui effectuent des sous-branchements pour avoir accès à l'eau. Est-ce conforme aux normes ? Il en conclut donc que les pratiques urbaines sont différentes des textes de lois publiés.

Un étudiant en géographie s'interroge sur l'impact de l'action des aides internationales dans l'alimentation de la crise à Bangui. Mr le professeur MOSSOA répond qu'il est clair que les acteurs internationaux sont généralement présents dans de nombreuses villes en crise, tout comme c'est le cas de la MINUSTAH ici en Haïti. Il se dit mal placé pour apprécier l'efficacité du travail des forces onusiennes en République Centre-Africaine. Le constat qu'il fait est que, depuis le début de la crise en 2013, ces organisations internationales sont présentes, pourtant la crise est toujours d'actualité. Il propose donc une réflexion personnelle de chacun sur les stratégies et les outils utilisés pour la gestion de la crise et sur leur convergence avec les besoins de la population.

Ce même étudiant interroge Mr DATHUS sur la question foncière. Il se demande s'il n'y a pas lieu de parler de spéculation foncière dans le cas de Canaan, et également concernant l'achat de terre, si l'on ne peut pas parler d'une insécurité foncière. Il lui répond en clarifiant le terme, à savoir que c'est l'achat d'une terre sans valeur et sa revente par la suite en effectuant de grands profits. À Canaan, on peut dire qu'il y a eu cette spéculation car les premiers habitants qui sont arrivés ont mis la main sur les terres les plus proches de la route et les ont encloses pour les revendre deux ou trois ans plus tard en tirant de gros bénéfices. Mais il faut nuancer la situation car, à l'origine, la terre n'appartenait pas à celui qui l'a revendue, donc cela pose la question de la légalité de ces actions foncières. Au sujet de la sécurité foncière, il dit que de nombreuses conditions sont réunies pour parler d'insécurité foncière à Canaan puisque les gens habitent sur des terres qu'ils se sont appropriés par libre prise.

Jeanine MILLET, architecte, demande un éclaircissement au sujet de la définition de quartier par l'ONU-Habitat qui est différente de celle à laquelle l'État est habitué. Mr RIVIÈRE répond que la

notion de quartier est inexistante en Haïti, c'est-à-dire que le terme est écrit dans la Constitution mais n'est pas défini donc n'existe pas d'un point de vue légal. L'action internationale sur les reconstructions de quartiers propose une définition qui repose sur des termes totalement arbitraires et subjectifs, à savoir l'espace vécu et le sentiment d'appartenance au sein de la population. Même s'il est logique que les ONG, dans la pérennité de leurs actions, aient établi un système de définition des quartiers, il peut sembler impensable d'utiliser une notion inexistante dans le pays.

La seconde question de Mme MILLET concernant les propos : « les terres vacantes appartiennent à l'État », qu'entend-t-on par *terres vacantes* ? Mr MOSSOA répond que c'est un terme glissant car il n'y a, en réalité, pas de terre vacante en Afrique. Pour les juristes utilisant ce terme, toute terre n'étant pas assortie d'un statut juridique avant la réforme foncière est considérée comme vacante. Avec la réforme, toutes les terres *de facto* ont fait partie de la propriété de l'État.

Mme Emmanuela DOUYON s'adresse tout d'abord à Mr MOSSOA concernant ses propos relatant des conflits entre musulmans et chrétiens. Dans le processus de la reconstruction, ces deux catégories de personnes jouent-elles un rôle différent ? Le professeur répond que la crise confessionnelle s'est aggravée au vu des derniers événements car, auparavant, même si le conflit confessionnel existait, les gens arrivaient à vivre ensemble. Aujourd'hui, dans le processus de reconstruction, on essaie de recréer de la cohésion sociale, mais ce n'est pas une simple formule à appliquer, c'est un travail sur le long terme.

Son autre question s'adresse à Mr RIVIÈRE qui a parlé de la délimitation des quartiers. Elle rappelle qu'en Haïti, surtout en créole, un quartier est une zone, parfois limitée à une rue ou un pâté de maisons. ONU-Habitat s'est-il donc inspiré de cette notion présente dans l'esprit des haïtiens ? Il répond que l'ONU-Habitat a utilisé une délimitation qui s'est plus ou moins imposée par elle-même dans son efficacité. L'ONG ne s'est pas reposée sur une vision précédente mais a essayé d'imaginer une unité de gestion qui soit des plus efficaces. Il remarque tout de même que les délimitations se sont énormément basées sur ce que les habitants pensaient des limites entre quartiers.

Table Ronde B – Paysages et formes urbaines

- Modérateur : Evens EMMANUEL

- Intervenants :

Diama TOGOLA, Clara JULLIEN, Johan MILIAN

« LES ENJEUX DE LA RECOMPOSITION DE L'ESPACE DANS LES VILLES DU NORD DU MALI APRÈS LA CRISE DE 2012 »

DIAMA TOGOLA

Le Mali est un vaste pays aux frontières poreuses. Y établir un contrôle est donc chose difficile. La partie Nord du pays est une zone saharo-sahélienne qui connaît des mouvements de populations depuis la nuit des temps. La population de cette zone se caractérise comme étant un melting-pot, dont les touaregs ne représentent que 7%. Les bouleversements connus dans le monde islamique se sont surtout répercutés au Nord du Mali. D'abord, la chute de Kadafi a engendré des migrations dans cette zone nord. Ensuite, la montée du salafisme – mouvement de radicalisation islamiste– a favorisé une recomposition de l'espace Nord autour d'une économie de trafic d'armes, de drogues et d'êtres humains parfois. Également, des règlementations sont mises en place sans demander l'avis du pays, notamment les accords d'Alger que la population n'a ni l'envie ni les moyens d'appliquer. La situation s'aggrave et une crise qui éclate en 2012.

Suite à un besoin général de restructuration du pays, deux nouvelles régions ont vu le jour : Taoudéni et Ménaka s'ajoutent aux trois régions préexistantes. Pour autant, les frontières restent difficiles à surveiller. Pour conclure, Mme TOGOLA explique que le développement du Mali ne devrait pas être sous le contrôle d'institutions internationales, le pouvoir de décision devrait revenir au peuple malien qui connaît ses besoins. Tant que cette situation perdurera, toute activité sera vouée à l'échec.

PLACE AU DÉBAT

Mr BOLAY partage l'avis de Mme TOGOLA sur la situation de la ville. Par contre, il se demande ce que le professeur propose comme solution si les forces internationales quittent le pays. Comment le pays pourrait-il prendre son indépendance vis-à-vis des forces armées étrangères ? Elle répond qu'il y a, d'un côté, l'aide humanitaire qui apporte des réponses ponctuelles comme la reconstruction d'un mausolée à Tombouctou ou encore le marché de Gao. Mais les aides ponctuelles ne permettent pas le développement du pays et donc n'engendrent pas la paix. D'un autre côté, les populations et les collectivités s'investissent pour mettre en place des activités et actions sur le long terme. Par exemple, trois compagnies de transport ont été créées et fournissent de l'emploi. De même, des femmes s'organisent entre elles pour créer des activités génératrices de revenus et les artisans s'entraident dans ce même sens. L'important est de comprendre que le travail des populations doit se faire dans la liberté. Cette remarque est valable pour tous les pays anciennement colonisés. C'est ce début de création d'activités par la volonté des maliens qui marque le début du développement du pays.

Evens EMMANUEL, modérateur de cette session, se dit interpellé en tant qu'haïtien par les propos de Mme TOGOLA car il y a ici aussi, comme dans le Nord du Mali, des zones de non-droit où se déroulent des activités violentes et où la sécurité n'est pas garantie.

« LE LENT CHEMIN DE LA RECONSTRUCTION AU JAPON ET AU NÉPAL : LES ARTICULATIONS POSSIBLES ENTRE DÉMARCHES GLOBALES ET ACTIONS SOCIALES »

CLARA JULLIEN

L'étude aborde l'analyse et la comparaison des politiques de reconstruction menées au Népal après les séismes d'avril et mai 2015 et au Japon après le tsunami du 11 mars 2011, en se focalisant principalement sur la question du logement.

Voyons les phases d'une politique de gestion de catastrophe. D'abord, la phase d'urgence dont l'objectif est le secours direct aux populations. Ensuite, la phase de transition qui met en place un système de gestion de crise, crée des institutions et détermine leurs compétences. Enfin, vient la phase de reconstruction des logements et des services pour que la population reprenne ses activités. Une grande question soulevée est de savoir quels acteurs favoriser et comment répartir les tâches. L'étude a pu relever deux méthodes assez différentes au Népal et au Japon.

Au Népal, les organisations humanitaires ont joué un rôle très important dans la phase d'urgence pour palier le manque de réactivité du gouvernement en déficit de ressources. La population a joué un rôle important également par le biais de l'auto-construction permettant des solutions d'urgence. Au Japon, la situation fut différente car le gouvernement a pris en main la situation très tôt. Par le biais des autorités locales, une aide aux populations a été apportée. Les aides humanitaires ont eu un rôle de moindre importance.

Concernant la phase de reconstruction, l'étude a pu mettre en avant quelques similitudes dans la gestion des deux pays. Un organe de supervision national a été créé dans les deux pays afin de chapeauter l'ensemble des reconstructions. Également, les propriétaires des maisons ont joué un rôle clé en décidant de reconstruire eux-mêmes leur maison. Au Japon, ils avaient peu d'autonomies car les autorités locales leurs donnaient des plans à respecter. Au Népal, la population était libre d'action une fois leur financement en mains. Cette différence s'explique par le fait que le gouvernement japonais a voulu créer un plan global de réduction des vulnérabilités en surélevant les nouvelles constructions.

PLACE AU DÉBAT

Johan MILIAN, de l'Université de Paris 8, demande si des maillons locaux existent au Népal, comme par exemple des organisations communautaires ou associatives. Mme JULLIEN répond qu'il existe des instances villageoises mais celles-ci ont été très peu mobilisées car le gouvernement a fait le choix de s'adresser directement aux habitants en particulier. Par contre, lors d'un éventuel déplacement collectif d'une population, par exemple plus haut sur une colline, il est certain que ces collectivités entreraient en jeu.

L'étude part du constat de l'évolution de la tache urbaine de Port-au-Prince marquant l'étalement de la zone métropolitaine avec une accélération nette depuis les années 2000. Dans ce cadre, il a été question de chercher à mieux connaître les processus et les formes de cette urbanisation multidirectionnelle. Cet étalement se fait par différents mécanismes, notamment l'installation de jeunes ménages en dehors du centre pour trouver un logement, ou encore par la relocalisation de populations après le séisme et évacuer les camps.

Une analyse diachronique de l'étalement urbain a été réalisée à l'aide des deux outils que sont les enquêtes de terrain, réalisées avec les étudiants de l'ENS et le CNIGS, et l'analyse et interprétation des données pour construire une typologie de l'étalement à partir de photos aériennes et satellitaires. Cette typologie avait pour premier objectif de chercher à mesurer, entre le début des années 2000 et aujourd'hui, la dynamique de densification urbaine que rencontrent certains secteurs. C'est d'abord l'identité du bâti qui a été prise en compte par photo-interprétation. Ensuite, les formes de ces tissus urbains ont été définies. Enfin, la présence ou non d'une forme de couverture arborée dans les ilots a été intégrée dans la base. Cette matrice a permis d'identifier trois grands morphotypes : les zones urbanisées, les zones à dominante agricole et les zones « naturelles » ou assimilées, puis de travailler dans le détail. Ainsi ont été cartographiées les densités de bâti, les formes d'utilisation agricole et les caractéristiques des zones non urbanisées ou non cultivées. Dans le cadre du projet PRCU, l'étude s'est bien entendu centrée sur les zones urbanisées pour mieux identifier quelques grands processus comme la densification par auréoles ou par grappe vraiment reconnaissable dans les mornes par exemple. C'est autour des caractères et des sous-types d'espaces moyennement à très densément urbanisés que la typologie et sa cartographie sont les plus détaillées. En grande périphérie on remarque aussi une forte densité de population le long des grands axes routiers, structurant progressivement une urbanisation en râteau sur l'ancienne trame viaire rurale. Autre phénomène important mais encore mal étudié dans le détail, celui de l'urbanisation des anciens espaces de grandes cultures de la zone de Cul-de-Sac, qui continuent de se contracter, laissant pour partie la place à des zones maraîchères en lien avec les marchés urbains de proximité. Le mitage de la plaine agricole de Léogane est également de plus en plus marqué.

PLACE AU DÉBAT

« Pourquoi ne pas soulever la question sociale dans les quartiers à forte densité, notamment en interrogeant les populations sur leurs revenus, pour connaître les caractéristiques de ces populations vivant en marge ? », demande un étudiant de l'École Normale Supérieure. Mr MILIAN répond que la cartographie présentée dans ce cadre n'avait que pour but de se baser sur l'occupation des sols. Mais derrière ces cartes, il y a eu un important travail d'enquête, recensant des données socio-économiques comme la profession, la composition des ménages, les revenus, etc. Ces informations concernent la mise en place d'un autre outil qui sera articulé à cette cartographie et qui est déjà mobilisé dans le cahier cartographique produit par le CNIGS.

Table Ronde C – Habiter les espaces de relégation urbaines

▪ Modérateur : Hugo PILKINGTON

▪ Intervenants :

Antoine CIGUENÉ, Jean-François VALETTE, Sonia FAYMAN, Alphonse YAPI-DIAHOU, Bezunesh TAMRU

« AMÉNAGEMENT ET RECONSTRUCTION DE QUARTIERS PRÉCAIRES : L'EXPÉRIENCE DU GRET À PORT-AU-PRINCE »

ANTOINE CIGUENÉ

Le GRET est une ONG internationale de développement qui lutte contre la pauvreté, les inégalités et les problèmes urbains. Il agit avec un portefeuille de 150 projets par année dans 28 pays à travers le monde. Présente en Haïti depuis 1995, l'ONG a travaillé sur des projets touchant à l'eau potable puis, suite au tremblement de terre, sur des projets d'aménagement urbain (gestion des déchets, fonds d'investissement, etc.)

L'exposé s'est attardé sur deux projets principaux, Areba et Parad, dont l'objectif commun est la contribution à l'aménagement urbain par l'élaboration de projets de reconstruction, création de structures publiques de proximité, accès à l'eau et gestion des déchets. **Areba** s'est axé sur le quartier de Baillergeau dont la morphologie urbaine est très dense et homogène. Sa population est d'environ 8 000 habitants pour une superficie de vingt hectares. Au commencement du projet, il était question d'un simple accompagnement social de la réalisation d'une étude de schéma d'aménagement, ensuite, le projet a évolué vers la mise en œuvre de ce schéma tout en favorisant son appropriation et son respect par les habitants. Pour finir, c'est tout un appui technique et financier qui est mis en place pour la reconstruction et le renforcement des maisons. Le projet **Parad** s'est axé sur la zone Desprez, caractérisée par l'alternance d'espaces urbanisés densément peuplés et d'espaces semi urbains, par l'enlacement de quartiers précaires et résidentiels. Il a une superficie de soixante-dix hectares et compte une population de 10 000 habitants, dont la majeure partie vit dans des conditions très précaires. Les deux projets reposent sur une approche participative favorisant une implication citoyenne directe et effective des communautés concernées dans le choix des actions prioritaires d'aménagement et de développement du quartier. Cela permet au GRET de garantir la continuité des projets après leur départ.

« POST-CRISE, ET APRÈS ? INERTIES ET MUTATIONS DANS LA PRODUCTION RÉSIDENIELLE PÉRIPHÉRIQUE DE MEXICO APRÈS LE TRAUMATISME DE 1985 »

JEAN-FRANÇOIS VALETTE

Parler d'après post-crise est une manière de donner un éclairage sur le séisme qu'a connu Mexico il y a 32 ans et d'effectuer une analogie avec la situation de Port-au-Prince. L'exposé porte sur deux questions : les dynamiques de redistribution des populations et le logement de celles-ci. L'objectif est d'interroger plusieurs aspects proches des problématiques rencontrées dans les

processus d'étalement de Port-au-Prince. Le cas de Mexico est intéressant car les séquelles démographiques, urbanistiques et socio-spatiales du séisme de 1985 restent encore d'actualité pour comprendre la géographie de la ville. Deux dimensions sont observables : le paysage urbain horizontal couplé d'une forte densité de la ville et le peuplement en périphérie.

En quoi la crise du séisme de 1985 participe-t-elle encore à la réécriture de la production résidentielle de Mexico en 2017 ? Comment s'articulent les échelles spatiales et temporelles marquées à la fois par des processus urbains longs et par la dimension ponctuelle de la crise qui a permis de mettre en lumière une partie des processus ? L'étude a constaté la production de logements sociaux et l'apparition de colonies populaires (c'est-à-dire de quartiers nés dans l'illégalité) qui mettent en lumière d'une part, la gestion de la pauvreté et de l'accès aux terres, d'autre part, la gestion des réserves foncières en périphérie.

La particularité du cas de Mexico est que le séisme a permis de lancer une politique de réaménagement urbain qui était déjà en préparation, mais qui peinait à voir le jour. Résorber l'habitat insalubre du centre-ville était un projet patent, mais face à la crise, les politiques urbaines ont été ambitieuses et efficaces, allant jusqu'à dépasser le cadre des espaces sinistrés et ouvrir la voie à des changements sociaux, économiques et politiques.

« LE LOGEMENT CONTRE LA VILLE ? LES DILEMMES DE LA RECONSTRUCTION POST-SÉISME »

SONIA FAYMAN, PHILIPPE REVAULT

Mme FAYMAN commence par s'interroger sur le terme « post-crise » dans un pays qui vit une succession de crises, séisme, choléra et ouragan, laissant Haïti dans une situation de crise économique. L'hypothèse de travail est la stratégie erronée mise en place par les ONG qui se sont focalisées sur le logement d'urgence puis sur des projets de maisons de 18m². En effet, la ville se construit à partir d'un plan d'ensemble et non d'une addition de projets de création de logements.

Elle raconte leur expérience de mise en place, avec les habitants et usagers des quartiers de Martissant et de Baillergeau, d'une stratégie globale permettant d'améliorer les besoins les plus urgents (infrastructures, voirie) pour permettre à ces personnes de se projeter dans un futur plus agréable. La méthode de travail a été la tenue d'ateliers mêlant professionnels, habitants et associations. Ainsi ont pu naître des projets de construction d'habitats individuels groupés permettant un gain de place et la mise en commun de services de base comme l'eau et l'électricité. L'implication citoyenne a été positivement constatée, mais la faible participation des collectivités territoriales a posé des problèmes quant à l'application des projets imaginés. Quelques réflexions ont pu être amenées. Premièrement, s'intéresser à la reconstruction de la ville dans les quartiers non-planifiés, c'est d'abord intervenir sur l'espace public pour retourner à l'intérêt collectif sans s'enfermer dans la seule reconstruction des logements risquant de renforcer l'individualisme. C'est aussi s'intéresser à rehausser les exigences sanitaires, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau. Deuxièmement, il y a la nécessité d'élaborer une culture partagée de la reconstruction sur ses bases. Troisièmement, exercer une veille sur le développement des activités innovantes au sein même de la population. Enfin, travailler simultanément à la stratégie et à la mise en œuvre d'actions immédiates afin de concilier les impératifs ressentis par les habitants avec la nécessité de la planification.

« HABITER DES VILLES EN CRISE : QUELS ACTEURS, QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES ? LE QUARTIER DES 220 À ABIDJAN »

ALPHONSE YAPI-DIAHOU

La Côte d'Ivoire est un pays en crise depuis plus de trente ans. Les conflits armés forment des crises longues et difficiles à maîtriser. Elles se traduisent par des destructions et délabrements, la désorganisation des appareils institutionnels, le dysfonctionnement des services de base et des structures économiques, le débordement de la demande pour les services, l'incapacité d'accueil dans les infrastructures. C'est alors qu'émerge l'économie de la débrouillardise, avec des nouvelles règles d'intervention. La fin de la crise soulève des questions, notamment concernant la légitimité des acteurs et institutions qui doivent alors redéfinir la ville. Elle est parfois contestée car leur mandat se voit prolongé uniquement du fait de la crise.

Le cas des 220 logements à Adjamé. Menés dans le contexte de l'Etat providence, les logements sont destinés essentiellement aux employés de l'Etat, et aux salariés des organismes parapublics et du secteur privé. Au temps de la crise, on est arrivé à une situation de centralité dans un programme immobilier doté de toutes les infrastructures. Mais aujourd'hui, ce quartier relève de la marge infra-urbaine en raison des dégradations du bâti, des services et des équipements. La privatisation de ce patrimoine immobilier, anciennement propriété d'un organisme parapublic, se confronte à la gestion par les autorités publiques. Le défi ici est celui de la gouvernance de ce quartier, où les riverains se trouvent confrontés à différents débordements sur leur espace désormais privés. D'autres forces sociales et économiques, en l'occurrence les commerçants, les artisans et les transporteurs investissent et étendent leurs activités jusqu'au seuil des immeubles. L'indifférence de l'Etat, l'impuissance des collectivités locales face aux déchets économiques et à la décomposition du paysage, posent un vrai problème quant au devenir des 220 logements. La question va bien au-delà de la crise politique et militaire, et met en lumière l'incapacité sinon la vulnérabilité des institutions. L'enjeu demeure la réhabilitation de ce quartier selon des prescriptions en adéquation avec son évolution, sinon sa recomposition sociale et spatiale imposée par les crises économique, politique et militaire qui ne l'ont pas épargné.

« LA RAVINE BOIS-DE-CHÊNE, ENVIRONNEMENT ET HABITAT VULNÉRABLES : QUELLES DURABILITÉS ? »

BEZUNESH TAMRU

L'étude se concentre sur les comparaisons d'occupation du terrain de la ravine Bois-de-Chêne entre deux études réalisées en 2015 et 2016. Si l'on prend l'historique d'occupation de la ravine, elle servait auparavant comme un espace urbain utilitaire, à savoir pour les lessives, les promenades, etc. mais n'avait encore jamais été utilisée comme habitat. Au vu de la croissance urbaine, de la pauvreté et du manque de logement, une certaine partie de la population n'a pas eu d'autre choix que de s'y installer, la ravine étant un terrain peu recherché puisque peu approprié à l'habitation. Les périodes d'instabilités politiques (période duvaliériste) ou les phénomènes de catastrophes naturelles (ouragan, séisme) créent des vagues d'appropriation temporaire de ces espaces par un plus grand nombre de la population. Les occupants de la ravine viennent majoritairement de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Ils ont souvent des emplois peu qualifiés mais cela ne signifie pas du tout que cette population méconnaît les risques de leur habitat.

Un fait important est que la majorité des habitants se considère propriétaire de leur logement mais très peu peuvent justifier d'un titre de propriété.

Au vu de la pérennisation des habitations de cette ravine, les habitants sont en complète interaction avec le tissu urbain, ce que refusent de voir les autorités publiques. Voilà pourquoi la question fondamentale qui se pose est celle de la citoyenneté et de la nécessité de représenter cette population pour qu'une négociation soit possible avec les autorités au vu de la durabilité de ce véritable « sous-système urbain ».

PLACE AU DÉBAT

Mr PILKINGTON s'interroge sur l'épidémie de choléra dont a parlé Mme FAYMAN en affirmant que celle-ci a été amenée par la MINUSTAH. Selon lui, le fait d'arriver avec la pathologie ne crée pas l'épidémie. Il aimerait ainsi connaître les caractéristiques qui ont fait que cette pathologie s'est transformée en épidémie en Haïti. La réponse est que de mauvaises conditions sanitaires, ce qui était surtout le cas dans les jours suivant le tremblement de terre, ont favorisé la prolifération de la maladie, la transformant si rapidement en épidémie.

Un étudiant de l'Université Quisqueya amène la question de la pertinence du mot « crise » dans le contexte haïtien. Le professeur YAPI-DIAHOU apporte un premier élément de réponse en disant que la crise est une rupture et un bouleversement dans l'espace et le temps. Il explique qu'une crise doit être contextualisée en se posant la question de sa durée, de sa diversité. Dans le cas de Port-au-Prince, depuis 2010, c'est une crise, tout comme à Mexico et dans le cas ivoirien. Mais elles sont de natures différentes car les facteurs déclencheurs et les acteurs sont différents. On peut se retrouver dans un enchevêtrement de situations qui ne facilitent pas la gestion de la crise. Par exemple, avant le séisme, Haïti était déjà dans un contexte de crise politique, alors comment gérer la crise ? Elle s'est épaissie et diversifiée par le contexte et c'est pour cela que certaines crises s'éternisent. Le professeur TAMRU rebondit sur ces paroles en rappelant que, dans ce colloque, on parle de crise au sens générique comme d'une catastrophe générant des destructions. Cette catastrophe peut être naturelle, militaire, ou autre, les conséquences sont souvent les mêmes : mouvement des populations, destruction des pouvoirs publics, destruction des habitats, etc. On peut dire que Port-au-Prince est toujours en crise car il y a toujours à reconstruire, car le chômage est élevé, etc. mais on essaie ici de voir comment se reconstruisent les villes ayant subi des crises.

Une étudiante en architecture à l'université Quisqueya s'intéresse au fait que les propositions énoncées par l'étude de Mme FAYMAN sont généralisables à tout l'urbanisme de la capitale haïtienne. Le professeur confirme que le but recherché est de proposer une méthode de travail, une approche pour réaménager les quartiers non-planifiés. Celle-ci ne s'attache donc pas exclusivement aux quartiers de Baillergeau et Martissant, mais peut s'appliquer dans toute la ville. L'important est de suivre cette méthode de planification en partant des besoins les plus urgents, sans pour autant se focaliser uniquement sur ceux-ci. Il faut voir le futur pour envisager un avenir, avoir une stratégie urbaine dans laquelle s'intègrent la construction des logements et le traitement de l'espace public pour créer des quartiers agréables qui soient intégrés dans la ville. C'est l'idée de reconstruire la ville à partir des quartiers précaires.

Le professeur YAPI-DIAHOU pose une question sur le phénomène de la privatisation rampante des systèmes urbains : comment ou en quoi le séisme de 1985 a pu être un facilitateur du processus de privatisation pour permettre aux institutions nationales associées de mettre en œuvre la politique de privatisation ? La réponse de Jean-François VALETTE est d'abord de se questionner sur ce qu'on entend par privatisation, à savoir le lotissement parcelle par parcelle de logements non-planifiés que de plus en plus de grands groupes immobilier s'accaparent dans les périphéries urbaines pour construire des lotissements géants. Ce n'est pas le séisme qui a déclenché tout le système de privatisation, mais plutôt sa mise en place concrète. On peut dire que l'épisode traumatique a mis en lumière des failles dans le système politique et, pour éviter la contestation, il y a eu des mouvements de régularisation et de titrisation massifs autour des années 1990. En deux ans, deux millions et demi de titres de propriété ont été donnés. Mais on ne peut pas aller jusqu'à dire que c'est la conséquence directe du séisme puisque de telles opérations avaient déjà eu lieu avant et il continue à y en avoir de nos jours. En revanche, il est clair que la situation de crise a, dans une certaine mesure, accéléré ces politiques de titrisation et cela a éclairé d'une lumière crue le problème qui se pose : comment loger ceux qui ne peuvent plus se loger dans le centre-ville ? C'est pourquoi une réforme a été mise en place au Mexique dans les années 1990 afin de mettre en avant le système de propriété collective et rendre possible la privatisation qui ouvre la voie à de grands projets immobiliers ensuite. Le séisme comme facilitateur de remise à zéro ? L'État Mexicain reste fort malgré ses faiblesses actuelles. La politique de rénovation du centre s'est appuyée sur les forces de l'État et sur la participation citoyenne car l'État a mal géré la crise au départ et ce sont des collectifs de résidents qui ont géré le début de la reconstruction. L'état a alors fait rentrer ces collectifs sociaux dans la seconde phase. Une politique de rénovation était patente, le séisme a vraiment été un tremplin pour la mettre en place.

C'est alors que monsieur YAPI-DIAHOU reprend : « À nos amis qui relèvent des ONG, je pose la question de savoir si la quête permanente du communautaire ne risque pas de disqualifier les institutions publiques et de fragmenter d'avantage la ville au point de la faire disparaître comme un tout ? Car la ville est globale et non réductible à du logement. » Mr Ciguené répond que le GRET propose, en parallèle aux terrains d'action qui ont été présentés, de renforcer les institutions étatiques pour mieux gérer les quartiers et aider les citoyens par rapport à leurs besoins. En travaillant avec les comités de quartier, on fait du communautaire, mais pas sous forme de bénévolat, le GRET est là pour faciliter le contact entre les habitants et l'État. D'ailleurs, il y a eu des signatures de contrat entre les comités de quartier et la DINEPA par exemple. Mme FAYMAN dit aussi un mot sur le problème communautaire : elle met en cause les ONG et l'État haïtien qui n'ont pas pris les moyens de développer une stratégie générale pour le développement urbain de Port-au-Prince. Évidemment, il n'était pas possible de faire table rase et il fallait agir dans l'urgence, mais au lieu de proposer des séries de maisonnettes à implanter, ils auraient dû donner la possibilité à la création d'une stratégie d'ensemble, adapter dans le temps et dans l'espace des moyens pour que la ville reprenne le dessus et que les quartiers précaires reprennent leur solidité. Le professeur TAMRU ajoute que l'un des objectifs du colloque est de donner une connaissance utile pour réaliser des actions en lien avec ces connaissances. Le développement, c'est la stratégie publique. Pour cela, les autorités publiques devraient avoir les moyens financiers nécessaires afin d'établir une stratégie globale et éviter une stratégie d'éparpillement des actions, d'où l'importance des bailleurs de fonds. Une vraie stratégie pourrait être mise en place, mais un État investi est nécessaire pour la créer !

Un étudiant en architecture à Quisqueya interroge Mr CIGUENÉ sur l'importance qui est donnée à la vie sociale dans les projets menés par le GRET. Le GRET est généralement sollicité par les bailleurs ou par des institutions publiques pour travailler avec les populations car ils sont connus pour réaliser leurs expertises en lien avec la population. Ils intègrent la participation sociale dans chaque décision en travaillant avec des comités citoyens. Ceux-ci identifient les premières priorités, recrutent des travailleurs, réalisent les travaux, mettent en place la maintenance, etc. Les consultants donnent seulement un avis externe juste avant la mise en œuvre des projets.

Table Ronde D – Reconstructions et vulnérabilités post-catastrophes

- Modératrice : Anie Bras-Joseph
- Intervenants :

Hugo PILKINGTON, Michelet CLERVEAU, Georges Eddy LUCIEN, Benjamin BISCAN, Jean-Odile ÉTIENNE

« QUALITY OF CARE IN A VULNERABLE ENVIRONMENT: ASSESSING INTRA-URBAN VARIATIONS IN GENERAL SERVICES READINESS OF HEALTHCARE FACILITIES IN PORT-AU-PRINCE (HAÏTI) »

Hugo PILKINGTON

Une étude a mis en évidence qu'une haute couverture professionnelle en soins de santé n'est pas un indicateur de la bonne santé de la population. Ensuite, un taux élevé d'accouchements dans une institution de soins de santé n'est pas accompagné par une baisse du taux de mortalité infantile. On retrouve le même constat concernant le paludisme et le contrôle du VIH/SIDA. D'où l'importance de mesurer et identifier les déterminants de la qualité des soins. Mr PILKINGTON rappelle que les catégories de personnes aux revenus les plus élevés sont confrontées, par exemple, au taux de mortalité infantile le plus bas.

Dans un environnement fragile, comme c'est le cas ici après le séisme, il est essentiel de se poser la question de la reconstruction des lieux donnant accès aux soins de santé. Haïti est un pays de plus en plus urbanisé, mais il y a très peu d'accès aux soins communautaires, particulièrement dans les zones les plus défavorisées. Le taux de mortalité infantile est un indicateur très représentatif qui reflète l'état général de la santé. Une étude de 2012 montre que la zone métropolitaine est en situation particulièrement défavorable. La qualité des soins ne s'accroît pas dès qu'une infrastructure existe, encore faut-il que cette infrastructure ait bonne réputation auprès de la population pour que celle-ci s'y rende. Si elle est vue comme défailante, elle sera complètement délaissée.

Un indicateur de disponibilité des soins a été créé par les Nations Unies et consiste en la synthèse de sept items comme l'accès à l'eau, l'électricité, les transports d'urgence, etc. qui sont des informations relativement faciles à recueillir. Concernant la répartition des institutions de soin sur le territoire, sur les 173 institutions de soins recensées, même si la plupart des institutions se trouvent dans la région de Port-au-Prince, il y a quand même un taux moindre d'offre de soins de base que la moyenne générale d'Haïti, par exemple en ce qui concerne les transports d'urgence.

L'étude a pour but de montrer que la situation actuelle à Port-au-Prince n'est autre que l'effondrement d'un modèle urbain qui s'essouffle. Port-au-Prince est une fabrication métropolitaine dont la fonction était, au cours de la période coloniale, d'être le siège de l'administration, le lieu des transits de marchandises, la ville des résidences secondaire de grands propriétaires, etc. Sa représentation est inspirée de la logique grecque (les principales villes se trouvent sur les côtes) et romaine (un plan de la ville en damier qui, avec l'extension actuelle, devient plus anarchique). La ville ayant été fabriquée par la métropole, on s'est rendu compte lors du séisme de 1770 qu'elle a été capable de se reconstruire par elle-même. Par la suite, on va voir une fabrication américaine se développer. Cela ne va que renforcer pour la ville sa fonction de gestion et d'administration. Les américains vont créer à Port-au-Prince tout ce qui sera favorable au développement de leur propre économie. Les services d'administration et de création d'équipements sont développés, ce qui engendre une inadéquation avec les besoins de la population qui augmente. Il y aura alors une nouvelle vague de pauvreté et le développement de cités. Les efforts de l'État pour régler la crise du logement à cette époque sont dérisoires, autant au niveau quantitatif que qualitatif.

Port-au-Prince devient alors le lieu des problèmes sociaux : fermeture des principaux équipements de production, accueil de réfugiés après les catastrophes, etc. qui montrent une profonde crise. Du fait que la capitale ait été fabriquée et remodelée, la ville ne correspond plus aux fonctions et besoins actuels. La trajectoire de développement de la ville est marquée depuis la période coloniale jusqu'à aujourd'hui par un ensemble de transformations politiques, économiques et sociales qui, montrant ainsi ses dysfonctionnements, la rend plus vulnérable.

« CRISES ET EXTENSION URBAINE AU CŒUR DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES VULNÉRABILITÉS PRÉ ET POST CATASTROPHES DES ANNÉES 2000 EN HAÏTI »

MICHEL DRESSE, MICHELET CLERVEAU, GEORGES EDDY LUCIEN

On observe une recrudescence de catastrophes en Haïti dans les années 2000 : dix cyclones et huit inondations entre 2000 et 2010. L'étude se centre sur la raison pour laquelle une catastrophe produit de nouveaux territoires urbains vulnérables susceptibles de contribuer à de nouvelles crises. La réponse est la croissance urbaine à risque, due à l'absence de politique d'urbanisme et de logement viable. La gestion des catastrophes est caractérisée par un manque de coordination entre les différentes unités. On voit souvent apparaître une tutelle humanitaire qui se charge de la gestion de crise à la place de l'État, or celle-ci est déstructurée et éparpillée, engendrant une forte pression sur les zones exposées aux catastrophes et une amplification des vulnérabilités. Dans le processus de croissance de vulnérabilités, le développement de réponses inadaptées joue un grand rôle, notamment après le séisme. En effet, les plans de reconstruction ont été trop ponctuels dans le temps et dans l'espace et n'ont pas pris en compte l'ensemble du territoire métropolitain. Les marqueurs de l'amplification de la vulnérabilité sont la mauvaise occupation de l'espace par l'habitat précaire avec la dégradation environnementale qu'elle induit, l'occupation des fortes pentes des collines et montagnes, des sablières, des rivières et des ravines.

« CROISSANCES URBAINES POST-CRISE ET SANTÉ : UNE ANALYSE COMPARÉE ENTRE LES FORMES URBAINES ET LA PERSISTANCE DU CHOLÉRA – GONAÏVES, SAINT-MARC, HINCHE ET MIREBALAIS – HAÏTI »

BENJAMIN BISCAN, GREGORY BULIT, ANNA CALOGERO, SILVÈRE JARROT

Le droit à la santé est lié à d'autres comme le droit à un logement décent, l'accès à l'eau potable, etc. Malgré une forte diminution des cas enregistrés, le choléra persiste dans les quartiers précaires. Certaines communes recensent encore jusqu'à dix cas par semaine. Les facteurs de risque sont connus : soit l'eau est contaminée, soit il y a de mauvaises pratiques quotidiennes individuelles (non-lavage des mains, défécation à l'air libre), soit des événements communautaires facilitent la propagation (école, funérailles, marché). L'étude s'attache à définir, pour les zones sélectionnées, la morphologie urbaine, leur évolution, les relations, afin de voir si ces caractéristiques favorisent réellement l'apparition et l'installation du choléra, et si tel est le cas, quelles en sont les spécificités. La question de la place des politiques publiques se pose aussi dans ce contexte pour rendre un impact positif et durable sur la santé des populations.

Certaines études ont déjà été réalisées sur l'apparition du choléra dans les villes à partir d'une caractéristique de la ville, par exemple le logement, le niveau de revenus, la proximité aux dépôts d'ordures, etc. On a pu remarquer l'importance de l'approche transversale de tous ces aspects socio-économiques et territoriaux. Les chercheurs espèrent qu'une utilisation croisée d'indicateurs dans le domaine de la santé, associée à des indicateurs de caractérisation de la ville, servira à spécifier le poids des indicateurs de caractérisation de la ville et de ses dynamiques dans le développement du choléra. Les informations qui seront tirées de cette étude serviront de plaidoyer sur l'impact des inégalités urbaines sur la santé des populations des quartiers précaires.

« ANALYSE DU PROCESSUS DE RECONSTRUCTION A PORT-AU-PRINCE : APPROCHE PAR LES VULNÉRABILITÉS POST-CATASTROPHES »

JEAN-ODILE ÉTIENNE

Le séisme du 12 janvier a révélé une situation de grande vulnérabilité de Port-au-Prince, faisant bénéficier la métropole d'une aide internationale très importante. Les divers acteurs impliqués ont concentré leurs opérations de reconstruction dans le centre historique et les quartiers coutumiers des actions humanitaires, souvent très médiatisés. Ces choix ont non seulement accentué les ségrégations et fragmentations socio-spatiales dans la ville mais ont eu même tendance à laisser émerger de nouvelles vulnérabilités post-catastrophe dans les quartiers laissés pour compte, allant à l'encontre des objectifs fixés initialement. Cette étude interprète les jeux et stratégies des acteurs – en partant du postulat que ces stratégies perturbent les rapports sociaux et l'encrage territorial – et repère les vulnérabilités et les configurations spatiales qui en résultent. Elle s'attache aux logiques mises en œuvre dans la reconstruction post-catastrophe et aux mécanismes par lesquels elles se manifestent. On a pu voir que la reconstruction du centre historique de Port-au-Prince a été une priorité, les endroits stratégiques ont été reconstruits en premier, à défaut d'une vision globale du pays. Les choix, opérés par l'État, des territoires prioritaires à la reconstruction ont créé une ségrégation forte et la mise en avant d'inégalités socio-spatiales au sein de la population. La reconstruction quasi exclusive du centre historique a poursuivi des objectifs de prestige et de symbolique, de centralité et de médiatisation, organisant même le départ des ménages pauvres et des activités informelles au cœur de la ville.

PLACE AU DÉBAT

Rose-May GUIGNARD (CIAT) fait écho aux propos tenus par les intervenants. Elle explique que, lorsqu'un projet de reconstruction est lancé, c'est toujours les bras ballants que les personnes impliquées évoluent. Sous le prétexte de grandes théories de fragmentation et de discrimination, c'est l'histoire de la reconstruction de Port-au-Prince qui a été présentée, mais de manière erronée, selon ses propos. « Voici mon histoire personnelle. Après vingt ans d'absence, vers février 2010, je reviens en Haïti, je suis volontaire à la Commission pour la Reconstruction de Port-au-Prince et depuis, je suis attentivement les décisions qui sont prises sur la reconstruction. Pour parler sur le cadre de Mr ÉTIENNE qui affirme que l'on glorifie ce qui a été fait au Champ de Mars, ce n'est pas du tout le cas. Si l'on fait une lecture critique du manque d'agences en Haïti et que l'on voit que le foncier le plus cher est en bord de mer, on fait un constat : l'État, dans son manque d'agence, n'a pas mis les moyens pour permettre aux gens les plus financièrement capables d'investir dans les propriétés détruites après le tremblement. J'envoie par la fenêtre cette thèse disant que l'État fait tout son possible pour entrer dans une vision de modernité car ce n'est pas le cas. Pour moi qui ai travaillé à l'intérieur de l'État, je suis choquée de voir que la vision n'est pas là et que le désir de changer non plus. Lors de la reconstruction du Palais National, c'était la première fois que celui-ci faisait face au Fort National et non à la mer. Le fait de mettre le quartier administratif le long du Champ de Mars était une décision en accord avec cette idée de faire écho au patrimoine. Utiliser le cas du Champ de Mars pour montrer les dysfonctions du système n'est pas un bon exemple. Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu d'augmentation de la vulnérabilité... Et les stratégies utilisées pour libérer les camps avaient contribué à augmenter la vulnérabilité dans différents quartiers, mais pas à Canaan comme certains le suggèrent. Canaan doit être vu dans un contexte mafieux et de familles qui veulent planter leur drapeau dans la zone métropolitaine. Donc ça ne doit pas être vu comme une zone de vulnérabilité, il faut le voir comme un agencement de gens qui veulent s'implanter. Maintenant, la question à se poser est la réalité des services publics, comment doivent-ils agir face à cette situation ? » Michelet CLERVEAU répond qu'il n'a pas dit que l'État ne fait rien ou qu'il doit endosser toutes les responsabilités des problèmes, mais il affirme par contre que la gestion des catastrophes a été faite par la tutelle humanitaire. Jean-Odile ÉTIENNE ajoute que la conclusion, sept ans après, est toute faite : le seul projet mené par l'état est la reconstruction du centre-ville, rien d'autre, voilà pourquoi il parle d'absence de politique sociale et d'accompagnement de l'État, il y a eu une politique sociale qui a chassé les gens, sans savoir où ils se logeront. Il y avait un discours dominant à l'époque « Les gens vont laisser le centre-ville, c'est un sacrifice citoyen, mais c'est pour faciliter l'entrée de Port-au-Prince dans la modernité ». Voilà pourquoi, dans son discours, il se permet d'affirmer que la reconstruction du centre se fit uniquement pour l'aspect médiatique.

Un étudiant en géographie à l'UEH pose une question au professeur Georges Eddy LUCIEN concernant un éventuel lien entre la crise profonde des villes du Sud et le programme d'ajustement structurel. Il répond que, dans son propos, il a voulu montrer une ville qui s'essouffle dans le sens où Port-au-Prince devient le lieu des problèmes sociaux (fermeture des équipements de production, ouverture des marchés, etc.) On ne peut pas considérer la capitale comme une entité territoriale isolée car elle est au centre de tout.

Un étudiant finissant de l'UEH s'adresse à tout le panel avec cette question : où est passé le rôle de la CIRH (Commission Intérimaire de la Reconstruction en Haïti) dans la gestion de la catastrophe en Haïti? C'est le professeur ÉTIENNE qui lui répond que la CIRH avait une mission

gigantesque, une ambition démesurée et un temps trop court. Comme son nom l'indique, elle n'était pas destinée à perdurer. Sa mission a été réduite à la phase d'urgence et du développement immédiat. Georges Eddy LUCIEN réplique que le temps n'a pas été trop court. Il ne faut pas oublier que le temps des institutions internationales est différent du temps de la population. Derrière toute reconstruction se cachent des enjeux. L'importance n'est donc pas de se demander si la mission a duré assez longtemps, mais plutôt de se demander si ses objectifs ont été atteints dans les 18 mois impartis. L'objectif était de mettre en place des dirigeants capables d'appliquer les nouvelles mesures, on peut dire qu'il a été atteint puisqu'un gouvernement a été mis en place et que les quartiers précaires ont été mis sous le contrôle de leaders.

Le professeur YAPI-DIAHOU désire ajouter une contribution aux deux exposés concernant les thématiques de la santé : « D'un point de vue personnel, je trouve que ces deux exposés sont des contributions méthodologiques d'un enjeu capital. Ils appellent à des collaborations dans d'autres champs de compétences, en plus du domaine de la santé. Certaines notions, méthodes et espaces (cartographie) sont d'une importance capitale pour ceux et celles travaillant dans ce domaine. Les inégalités entre ville et campagne autour de cette problématique de santé ont été posées : est-on mieux loti en ville ou en campagne pour l'accès à la santé? J'aimerais avoir une réponse... D'autre part, la question de l'anarchie revient de manière récurrente dans les interventions, sans pour autant être définie de manière précise. On utilise ce mot comme s'il faisait partie d'un vocabulaire acquis, mais on n'a jamais mis un nom ou un analyseur sur ce terme. Pour finir, on a parlé de droit à la ville. Mais ce droit, on ne peut pas l'aborder sans parler des modes de composition urbaine, c'est-à-dire la manière dont la ville est fabriquée et par quels acteurs. Mais il faut aussi se demander qui fabrique le droit : c'est une codification sociale. Ce terme devrait être clarifié. »

Un étudiant de l'université Quisqueya interroge le professeur ÉTIENNE concernant la convergence des interventions de toutes les ONG vers la capitale, entraînant la migration massive des habitants des provinces vers Port-au-Prince. Quelle politique devrait avoir l'État pour faciliter ce mouvement centrifuge des gens de la capitale vers les autres villes? Le professeur lui répond que l'arrivée de nouveaux habitants à la capitale crée une densification des quartiers et fait aussi émerger de nouveaux quartiers vulnérables. Un document sur la refondation d'Haïti a été publié par la CIAT et Haïti Futur, dans lequel il est évoqué que pour changer la donne, il faut penser à la décentralisation et au développement de pôles secondaires. Mais cela est difficile à mettre en place car les ONG présentes, pour justifier les aides et les financements, ont besoin d'être médiatisées, or les médias sont à la capitale. Tant que la mentalité ne change pas, la décentralisation restera impossible.

Pour conclure, Anie BRAS fait savoir que les résultats des recherches dans le domaine de la santé seront disponibles de manière publique. Mr PILKINGTON explique que Les indicateurs doivent être testés et analysés avant d'être publiés, voilà pourquoi il nécessitera une durée de six mois environ avant la publication. Mr BISCAN, quant à lui, devrait pouvoir publier des résultats d'ici le mois de juillet concernant son étude commanditée par l'UNICEF.

Table Ronde E – Services urbains post-crisis : l’informalité en question

▪ Modérateur : Jean-Fritzner ETIENNE

▪ Intervenants :

Jean-Claude BOLAY, Abigaïl KERN

« DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE : QUELLES QUESTIONS AU-DELÀ DES GRANDS PRINCIPES ? »

JEAN-CLAUDE BOLAY

Les questions de développement existent depuis très longtemps et elles ont été théorisées à partir du Sommet de la Terre en 1990 où l’on a abordé pour la première fois le terme de « développement durable ». Il repose sur une dimension temporelle d’utilisation de l’existant en pensant au futur, et sur une question de compatibilité entre les aspects écologique, social et économique du développement. Et la ville dans tout cela ? Elle se développe et croît, le monde s’urbanise, on parle de métropolisation. Dans le concret, il y a une croissance des villes de petites et moyennes tailles en termes de population. Pour traiter des villes, il est intéressant de s’arrêter sur l’organisation spatiale (distribution des établissements urbains et des activités de manière harmonieuse) et la dimension globale (prise en compte de l’histoire des villes et des pays). L’importance du développement durable est prouvée par la mise en application des 17 objectifs de développement durable établis par l’ONU parmi lesquels l’urbain est présent. Aujourd’hui, les perspectives parlent surtout de « *providing, improving and promoting* » donc on vise plus les souhaits que l’action. Alors ces objectifs sont-ils une utopie ou un guide pour le futur ? Il faut partir d’un cadre local pour arriver au global. Les problèmes sont techniques : il faut avancer avec des diagnostics à partir des besoins et des demandes sociales à mettre en parallèle avec les ressources à disposition. Dans le cadre du développement de l’urbain, la durabilité doit partir d’une redéfinition des règles, repartir de l’existant, avoir une vision du futur de l’urbain et fonder l’action sur des principes de développement que ce soit la ville-accessible, la ville-indivisible, la ville-intégrée ou d’autres dénominations.

PLACE AU DÉBAT

« Est-il toujours d’actualité de réfléchir sur la relation entre croissance et développement dans les grandes institutions ? » La réponse du professeur est subjective, il pense que oui car l’espace revient à des fondamentaux d’ordres sociologique et sociopolitique. Il n’y a pas de redistribution des fruits de la croissance, même si l’on sait que la réalité est différente puisqu’elle démontre que la croissance économique est un facteur suffisant pour assurer la redistribution sociale. Dans ce paradigme qu’est le développement durable, il y a l’interrogation de fond quant à l’équilibre entre ces dimensions.

Johan MILIAN interroge le professeur BOLAY sur cette ville durable et ses maillons à privilégier pour la planification d’actions ainsi que la place des collectivités locales. Il répond qu’on peut travailler à partir des zones d’habitat précaire et bidonvilles en se focalisant sur des manques en termes de qualité d’habitat, de structures, de services, et d’accessibilité sociale, territoriale et

économique. Cela implique, dans la définition des priorités et dans la volonté d'une ville plus inclusive, de travailler sur le territoire dans cette vision à partir des déficits. Il y a beaucoup d'innovations technologiques et beaucoup de travaux en cours partout dans le monde, pourtant, la pauvreté urbaine s'étend et le nombre d'individus vivant dans des bidonvilles aussi. Il y a là une contradiction entre les actions réussies avec succès à un niveau local et les questions de fond qui restent non-résolues, par exemple l'inaccessibilité à la ville pour les distributeurs de services.

Le professeur MAHAMAT HEMCHI demande une clarification précise sur la notion de ville durable. Selon Mr BOLAY, le développement durable, le développement urbain et donc la ville durable sont des notions qui doivent être discutées et non circonscrites. Elles sont fondées sur un idéaltype qui n'a certainement jamais existé et ne peut pas être appliqué de manière uniforme à chaque endroit. Cette notion de durabilité a émergé dans les années 1960-1970, à partir de préoccupations environnementales liées à un excès de production et à son impact négatif sur l'environnement. Le durable s'est longtemps attardé uniquement sur l'environnement en mettant de côté l'équilibre social et l'internationalisation des coûts sur le plan économique. Cette notion est à discuter dans des colloques comme celui-ci. Les systèmes informels qui se mettent en place, notamment en Haïti, et certainement dans de nombreux pays d'Afrique, jouent dans cet aspect de durabilité. Plutôt que de remettre en cause cette informalité, il faut partir de la réalité historiquement encrée, l'accepter et chercher non pas à la formaliser mais à avoir une vision novatrice pour assurer une certaine sécurité.

« LA CRISE FACE À L'ÉVÉNEMENT : LE SÉISME DU 12 JANVIER 2010 »

ABIGAÏL KERN

L'étude a essayé de définir précisément le terme de « crise » dont on parle constamment. Utilisé dans de nombreuses disciplines, ce terme peut être vu comme un moment-clé, souvent associé à un risque de régression ou une chance de progression. On note un retour de l'intérêt de la sociologie à la notion d'événement, terme duquel elle s'était distancée, car la crise est un événement qui introduit des ruptures. On voit aussi le passage de l'événement à la catastrophe qui peut également être vecteur de changement. Le séisme de 2010, avec un regard objectif, est une des plus grandes catastrophes connues, mais aussi un événement déclencheur de l'étude de la crise.

En 1976, Edgar Morin écrit un article sur la « crisologie » pour remettre la crise au centre du débat. Il dit que la crise apparaît quand il y a des antagonismes au niveau systémique, cybernétique (réseaux internationaux, nationaux et locaux) et mélanthropique (remettre de l'ordre dans les sociétés humaines qui ont tendance à se désorganiser). Voir le 12 janvier comme le départ d'une crise permet de parler du choc externe (glissement des plaques tectoniques) mais aussi de la perturbation interne engendrée. En Haïti, cette perturbation interne a été l'urbanisation massive et informelle, devenue impossible à gérer du fait de la crise. Les feedback sont définis par Morin comme des systèmes qui peuvent être neutralisés en temps normal mais qui deviennent une déviance impossible à résorber en temps de crise, dans le cas qui concerne Haïti, on parlera de l'épidémie de choléra, la constitution de Canaan, etc. L'étude de Mme KERN est allée plus loin en essayant d'identifier les antagonismes existant entre les acteurs internationaux, nationaux et locaux aux différentes phases de la crise, depuis la phase d'urgence à la phase de reconstruction. La crise du 12 janvier aura été l'occasion de couvrir la faible connaissance d'Haïti au cœur du champ social.

PLACE AU DÉBAT

Hugo PILKINGTON propose une analogie entre la définition de la crise développée par Mme KERN, le terme crisologie d'Edgar Morin et la notion d'homéostasie en médecine (perturbation interne et éventuellement externe qui créent un déséquilibre traduit par une décompensation). Est-ce qu'on peut se référer à la théorie de l'accidentologie, c'est-à-dire cette notion où il y a une conjonction de facteurs qui crée un point de rupture pour favoriser l'émergence d'une épidémie par exemple ? Mme KERN approuve ces propos et explique qu'Edgar Morin se réfère également à l'homéostasie avec la notion de feedback qui s'y apparente.

Mr MILIAN réfléchit sur la notion de crise, décrite dans ce cadre comme un processus. Peut-on considérer que ce processus trouve, à un moment, une sorte de conclusion ou de sortie, ou bien doit-on considérer que la crise peut rester à l'état permanent ? La réponse de Mme KERN fait écho au discours d'ouverture de Mme l'Ambassadeur de France, disant que les crises sont multiples. Ce colloque parle de « post-crise », sous-entendant effectivement une fin de la crise, tout comme Edgar Morin parle d'une possibilité de fin du processus. Mais alors que serait cette fin ? Un retour à l'état antérieur ? On remarque clairement une situation très compliquée concernant l'urbain en Haïti, mais peut-on réellement parler de crise ? Quels changements a-t-on pu observer ? Voilà l'importance de travailler sur les mots qu'on utilise sans arrêt.

« En termes de leçons apprises, est-il possible de proposer le prisme de lecture proposé dans cette présentation pour mitiger les risques de crise ultérieure et insérer ce système de lecture dans la convergence actuelle de l'urbain à Port-au-Prince ou dans d'autres géographies qui n'ont pas forcément bénéficié de cette lecture ? Peut-on mitiger l'apparition de crise grâce à ce prisme de lecture ? » Selon Mme KERN, cette grille de lecture a déjà pu proposer de nombreux enseignements, par exemple d'insister sur les antagonismes repérés à partir de l'analyse des trois niveaux d'acteurs et leurs interactions (antagonismes entre le national et l'international, entre le local et le national, etc.) Elle a aussi permis de montrer les particularités des contextes locaux, les logiques différentes qui s'y opèrent. Au-delà des antagonismes, je ne sais pas si cette lecture pourrait prévenir d'autres crises mais au moins circonscrire les chocs externes et asymétriques pour créer un mécanisme d'alerte et donc de réfléchir sur l'urbain. Mettre l'accent sur les villes haïtiennes autres que Port-au-Prince pour éviter cette macrocéphalie de la capitale, cet engorgement, et raisonner à une échelle plus grande. Le professeur BOLAY désire intervenir concernant la place de l'urbain dans les études scientifiques. Il rappelle l'importance de l'étude des villes autres que les capitales. Elles possèdent des mécanismes assez méconnus et des formes de gouvernance trop peu étudiées. Il rappelle que l'urbain est partout. Au-delà de ce colloque, il faut commencer à s'ouvrir à d'autres formes d'urbanisation, notamment par rapport à des villes hors des capitales. Mme KERN rebondit sur ces propos en rappelant qu'on a parlé d'« opportunité manquée » lors des déplacements de population suite au 12 janvier car on n'a pas réussi à fixer les populations vivant dans des quartiers (souvent précaires) hors de Port-au-Prince. L'arrivée massive des acteurs internationaux dans la capitale a entraîné les personnes établies en dehors à y revenir. Il est important de travailler sur d'autres zones pour éviter ces engorgements.

Table Ronde F – Services urbains post-crisis : l’informalité en question

- Modérateur : Johan MILIAN

- Intervenants :

Anne PENÉ-ANNETTE, Anie BRAS-JOSEPH, Carline Joseph DUVAL

« LA CRISE ÉNERGÉTIQUE, FREIN AU DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DU VENEZUELA »

ANNE PÉNÉ-ANNETTE

L’étude porte sur le lien entre la crise d’accès aux services électriques et la crise urbaine au Venezuela. Parler de crise énergétique au Venezuela est paradoxal car on fait souvent référence à la puissance énergétique du pays, notamment en production d’hydrocarbure. Il faut savoir que la principale production d’électricité se fait par hydro-électricité. Mais le pays fait face à une crise énergétique car, depuis quinze ans, suite aux phénomènes de changement climatique, le Venezuela se retrouve avec un allongement de la saison sèche, ce qui engendre un système aléatoire d’approvisionnement en eau des barrages hydroélectriques. Depuis 2005, tous les deux ou trois ans, le gouvernement est en situation de précarité électrique et doit appliquer des coupures de courant dans certains quartiers urbains pour pouvoir continuer l’alimentation des pôles d’industrie lourde. Les coupures s’institutionnalisent jusqu’à en arriver à la situation de crise la plus grave, en avril 2016, où le gouvernement a décrété que des rationnements de plus de 3h de coupure par jour seraient appliqués sur plusieurs semaines, accentuant la crise urbaine sur les terrains étudiés. Dans certaines zones urbaines, les ménages se branchent de manière illégale au réseau électrique.

La crise se renforce par la concurrence d’usage entre la consommation industrielle et domestique, la crise d’alimentation en eau du système hydroélectrique et une ségrégation urbaine accentuée dans les quartiers. Le service électrique est celui qui a été un des moins pris en compte dans la période dynamique de révolution bolivarienne, contrairement aux services d’accès à l’eau potable qui se sont vraiment développés. La crise énergétique a accentué une dégradation de la qualité de vie urbaine des vénézuéliens et le gouvernement se trouve dans une réalité de crise structurelle et conjoncturelle.

« APPROVISIONNEMENT EN EAU À CARREFOUR-FEUILLES : ENTRE INFORMALITÉ ET VIOLENCE URBAIN »

ANIE BRAS, NEPTUNE PRINCE, OSNICK JOSEPH

La généralisation des services essentiels tels que l’eau, l’éducation et la santé est devenue un des moteurs de la construction des États modernes, d’ailleurs entrés dans les objectifs du développement durable. Dans les pays en développement, les services publics se développent dans un contexte de forte croissance démographique jumelée à des conditions de pauvreté économique, sociale, urbanistique précaires. Cela engendre une forte pression sur les infrastructures existantes déjà insuffisantes. En Haïti, moins de 50% de la population a accès à l’eau potable et à l’assainissement. La population est amenée à rechercher d’autres sources d’approvisionnement, notamment auprès d’une offre informelle de services. L’étude ne s’intéresse pas à l’informalité traditionnelle mais surtout au nouveau visage de l’informalité.

Dans le quartier de Carrefour-Feuilles, dans quelle mesure l’offre de services informels permet-elle de compenser les services publics ? En quoi l’eau peut-elle être considérée comme un

facteur de cohésion sociale ou de violence urbaine ? Pour cette étude, le secteur public direct (abonnement à la DINEPA) et indirect (accès aux kiosques) ont été différenciés. D'après les enquêtes, 50% de la population ont accès à l'un des deux services. 75% des interrogés ont un pied dans l'informel, qu'ils soient aussi en lien ou non avec le secteur public. Les kiosques sont en nombre insuffisant et la plupart du temps ils sont dysfonctionnels. « Qui gère ces kiosques dans la réalité ? » demande Mr BOLAY. Lors des études de terrain, les gérants ont répondu que c'est un comité mis sur pieds par la DINEPA qui s'occupe de la gestion, mais durant les deux dernières années, six kiosques sur huit n'étaient pas en fonction. Il faut remarquer que l'eau distribuée par le secteur informel est presque toujours accessible. De plus, le coût de l'eau représente 15 à 20% du panier de la ménagère, le prix virant de 10 à 38 gourdes dans le secteur informel en période d'étiage. Ce prix ne rend pas l'eau accessible à tous les ménages.

Dans certains points d'approvisionnement en eau, se produisent souvent des scènes de violence (injures, coups et blessures et exhibition d'armes à feu). Un groupe armé s'est déclaré gérant du bien public dans le quartier et essaie d'imposer leur loi. Salvador MICHAEL s'interroge sur la raison de bagarres aux centres d'approvisionnement alors que l'eau est toujours disponible via le réseau informel. Mme BRAS répond que l'eau au niveau de l'informel est disponible dans le sens où il est toujours possible de trouver, dans un rayon de 50 à 60 mètres, une personne capable d'aller chercher de l'eau pour vous moyennant un paiement. Un kiosque peut se trouver très proche du foyer, mais ne pas être en fonction, alors que les marchands d'eau ambulants sont toujours disponibles pour ce service d'approvisionnement. Isaac MAÎTRE, ingénieur à la faculté des sciences de l'UEH, explique qu'à Martissant en 2015, la DINEPA n'a pas pu distribuer d'eau pendant onze mois tandis que les réservoirs étaient en état de fonctionnement, cependant ceux-ci avaient été pris en otage par un groupe armé qui revendait cette eau et devait faire un compte-rendu aux chefs de gangs concernant les ventes.

En conclusion, Mme BRAS s'interroge sur l'absence de contrôle de l'État, sur la qualité de l'eau fournie et sur la gouvernance du secteur de l'eau. « N'y a-t-il pas de complaisance ou complicité entre les services informels et formels ? », demande un étudiant de l'Université Quisqueya. Effectivement, répond Mme BRAS, si l'on part de l'hypothèse que l'État a le devoir de contrôler et réguler la cité, on peut dire qu'il y a une complaisance, mais surtout le débat va plus loin c'est-à-dire qu'on se pose la question de la force de nos institutions qui doivent, selon leurs propres témoignages, demander l'accord des voyous avant de mettre en place de nouveaux systèmes de distribution d'eau. Isaac MAÎTRE affirme la complaisance entre les secteurs formel et informel, notamment dans la zone de Martissant où il a vécu. Il a été témoin d'une voiture de l'État qui utilise le secteur informel à des fins personnelles, à savoir qu'il dispose d'un réservoir d'eau pour la revendre à des particuliers.

Mr CIGUENÉ s'interroge quant à la capacité de production de cette ressource dont on parle. Mme BRAS avait posé cette même question au directeur du Centre Technique d'Exploitation lié à la DINEPA. Il avait répondu que les travaux de réhabilitation dans l'aire métropolitaine étaient en cours et qu'une amélioration pouvait être espérée.

Jameson Derisier, étudiant finissant en géographie, demande à Mme BRAS s'il n'y a pas un lien étroit entre la mauvaise gestion de l'eau et l'intensification des déchets à Port-au-Prince. Elle formulerait la question en disant qu'il y a un lien entre la qualité microbiologique de l'eau et les

conditions d'assainissement actuelles. Des conduites d'eau sectionnées, des tas de déchets et la pollution ambiante avoisinent et contaminent l'eau.

« LES TAXIS-MOTOS DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE : ENTRE AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ ET MENACE DE DÉSORGANISATION TERRITORIALE »

CARLINE JOSEPH DUVAL

Les taxis-motos répondent aux besoins créés par la croissance démographique, le chômage, l'étalement urbain et le manque de services de proximité. Mais ils repercutent aussi une image négative des transports qui déstructurent le territoire et polluent la planète.

Afin de récolter des données, des chauffeurs de motos et des étudiants ont été interrogés sur cette nouvelle activité dans le secteur informel de transport. L'enquête a relevé plusieurs questions : quelle est l'envergure des stations de motos ? À quelle distance se trouvent-elles par rapport aux résidences des citoyens ? Pourquoi le service des taxis-motos est-il si demandé ? Ce service offert est-il une activité économique susceptible de pallier au chômage des jeunes ?

Elle relève que les transports publics gérés par l'État sont utilisés lors de besoins différents, notamment en cas de grosses charges à transporter, alors que les taxis-motos sont plus utilisés lorsque les gens sont pressés. Les résultats de l'enquête montrent que la période post-séisme a conduit au renforcement et à la prolifération des taxis-motos. Ce mode de transport fonctionne en l'absence totale de régulation. Quand on pose la question aux étudiants du nombre de stations motos dans leur quartier, 93% répondent qu'il y a au moins trois stations dans leur quartier. Les chauffeurs sont souvent des jeunes, entre 25 et 30 ans pour la plupart. Les petites stations datent généralement de moins de six mois, les grandes stations datent parfois de plus de dix ans. Cette étude montre les problèmes que pose un manque de régulation des services utiles et générateurs d'emploi. Une question demeure : quels sont les autres facteurs liés à l'émergence de ce mode de transport qui peuvent expliquer une plus forte désorganisation du système de transport ? Appel à la régulation ! On a l'habitude d'entendre que les taxis-motos tuent les gens, qu'ils créent de nombreux accidents, etc. En effet, les trottoirs sont encombrés, les routes aussi, et les taxis-motos foncent entre toute cette condensation.

Anne PENNÉ-ANNETTE : « est-ce que les taxis-motos ont été soumis à une loi gouvernementale pour permettre la création de ce service ? Par exemple au Venezuela, une loi en 1990 a favorisé une politique d'aide à l'emploi pour permettre aux propriétaires de minibus de développer les transports urbains. Cela a aggravé la congestion urbaine mais limité le problème du chômage. » En Haïti, dans le domaine des transports, le formel cohabite avec l'informel : l'État gère des compagnies de bus, mais dans le secteur informel, on a une multitude de petits opérateurs privés qui se créent eux-mêmes de l'emploi et pour lesquels il n'y a aucune régulation. On peut remarquer que l'État s'en mêle de plus en plus dernièrement car la DGI, l'OAVCT et le service de la circulation contrôlent le nombre de taxis-motos. Par contre, en termes de distances, nombres de trajets et tarifs, il n'y a aucun contrôle, les chauffeurs font ce qu'ils veulent. Cette question amène Salvador MICHAEL à questionner Mme DUVAL au sujet de la régularisation des chauffeurs de taxis-motos effectuée par la DGI en distribuant des permis, ainsi que par la police qui devrait prochainement distribuer des gilets pour identifier les chauffeurs par leur zone de travail. Mais alors ne peut-on pas

dire que cette activité économique entre dans le domaine du formel ? Elle répond qu'il est vrai que certaines pratiques se formalisent, mais l'informel reste très présent puisque de nombreux chauffeurs ne respectent pas ces règles établies par l'État et instaurent leurs prix, etc.

Neptune PRINCE, doctorant au CRAPU, veut savoir s'il n'y a pas une participation des taxis-motos au niveau de pollution sonore ainsi qu'à la criminalité. Elle estime, en termes de pollution sonore, que les camionnettes venant de Carrefour ou Carrefour-Feuille font beaucoup plus de bruit car ils ont des enceintes pour diffuser de la musique. Elle appelle par contre à la régulation de cette activité économique car le taux de criminalité est effectivement très lié aux activités des motos.

Sébastien AMÉDÉE, étudiant en architecture à Quisqueya, s'intéresse à l'étude menée auprès des étudiants des universités qui ont, pour la plupart, affirmé la présence d'au moins trois stations dans leur quartier, mais il veut savoir dans quel périmètre autour du lieu de résidence cela a été établi. Elle répond que cela a été calculé à moins de 100 m, cette précision faisait partie du questionnaire distribué aux étudiants qui est d'ailleurs disponible en ligne en intégralité.

« Les taxis-motos ne contribuent-ils pas à l'étalement urbain ? Les gens construisent de plus en plus haut dans les mornes et les matériaux utilisés sont transportés via les motos. » En Haïti, on parle d'urbanisation sauvage et anarchique dans les mornes et les autres modes de transport traditionnels n'arrivent pas à accéder à ces zones donc les motos deviennent l'unique moyen d'y arriver. Ils pallient au manque de transports publics.

« Les taxis-motos coutent cher et ils ont pourtant de plus en plus de succès, comment cela se fait ? » La moto est le seul moyen de transport après 8h ou 9h du soir, voilà pourquoi leur succès est grandissant. Cependant, dans une enquête menée reprenant l'utilisation selon tous les transports possibles, la moto n'est pas la plus utilisée, justement à cause de son prix. Isaac MAÎTRE désire se pencher sur l'aspect économique de ce service : ce n'est pas uniquement une activité économique de subsistance qu'il y a dans ce phénomène car souvent les chauffeurs de taxis-motos effectuent une location par semaine d'un véhicule pour exercer leur métier. Il préfère donc parler d'un échec des transports en commun par l'État auquel les taxis-motos tentent de remédier.

« Comment pouvez-vous parler d'amélioration à la mobilité alors que vous n'avez analysé que la question quantitative et non qualitative des transports, notamment en parlant du nombre d'accidents dus aux taxis-motos ? » La qualité est améliorée aussi, notamment car ce moyen de transport permet la rapidité et aussi l'arrivée à une plus grande proximité de l'endroit où l'on veut aller. Ensuite un intervenant demande à Mme DUVAL pourquoi elle parle de « menace à la désorganisation territoriale » alors qu'il n'y a jamais eu d'organisation territoriale dans les transports en Haïti sachant qu'il n'existe pas réellement de schéma de transports. Elle explique que son approche est géographique : la carte de stationnement des stations de taxis-motos montre que tous les points de stationnement se trouvent sur les limites communales, aux endroits-clés comme les pompes à essence, les supermarchés, les administrations publiques, etc. donc cela déstructure le territoire, le potentiel schéma n'est pas équilibré.

Table Ronde G – Autonomisation « Empowerment » post-crise des communautés urbaines fragiles

▪ Modérateur : Lambert MOSSOA

▪ Intervenants :

Evans EMMANUEL, Flore GUIFFAULT, Fleury MANUS, Anne-Laurence VERRET

« L'EAU À CANAAN : QUELLES FORMES DE PARTICIPATION À UNE GESTION DÉMOGRAPHIQUE DE CE BIEN ? »

YOLETTE JÉRÔME, EVANS EMMANUEL, PASCAL SAFFACHE

Mr EMMANUEL commence par expliquer qu'en Haïti, l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine est du domaine public, sous le contrôle de la Direction Nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA). On en vient directement à se questionner sur la place des usagers dans ce système et sur leur responsabilité pour le développement des ressources dans cette forme de gestion publique. Selon les derniers chiffres disponibles à l'UNICEF, le taux de couverture nationale pour l'eau potable est à 64% et presque aucun investissement n'est fait pour la création de nouveaux réseaux de distribution. Mais sans la participation des collectivités territoriales et des bénéficiaires, le service public peut-il réussir à mettre en place un service adéquat ?

La DINEPA n'est pas présente à Canaan donc cette population s'est organisée pour s'auto-alimenter et ensuite pour tendre vers une gestion où tout le monde aurait accès à l'eau. L'objectif de l'étude est d'identifier les mécanismes devant conduire à la mise en place à Canaan des organes participatifs permettant aux citoyens de décider, dans le but de gérer l'eau comme un bien commun. L'accès à l'eau y est assez limité puisque la seule ressource est l'eau souterraine, le problème étant qu'une étude a montré, en 1980, sa contamination en sel. Le marché de l'eau se retrouve segmenté entre les fournisseurs d'eau par camions-citernes venant de la Plaine du Cul-de-Sac et les propriétaires de réservoirs de stockage résidant à Canaan. On remarque toutefois l'apparition d'un système de gestion communautaire autour des puits munis de pompe à bras : les propriétaires revendent l'eau à un prix plus bas que les fournisseurs, l'argent récolté allant dans une caisse commune utilisée pour la réparation du forage ou pour aider des clients en situation difficile.

À la lumière des informations recueillies sur l'offre de l'eau à Canaan, et en prenant appui sur les premières observations relatives à l'anthropologie sociale de l'eau dans les différents quartiers de ce bidonville, il semble intéressant d'orienter la réflexion sur la gestion démocratique de l'eau vers le modèle coopératif actuellement en expérimentation dans cette zone.

« LE RÔLE DES TRAJECTOIRES DES ACTEURS EN PÉRIODE DE CRISE DANS LA DÉFINITION DES DYNAMIQUES D'UN MILIEU URBAIN »

FLORE GUIFFAULT

La présentation de Flore GUIFFAULT a pour but de parler de la constitution d'un milieu urbain, c'est-à-dire des relations perceptives et interprétatives que les habitants entretiennent avec leur environnement, à partir de la construction du camp transitoire de Séjé après le séisme de 2010. Le maire de Carrefour à l'époque a mis à disposition des familles un terrain inoccupé pour y créer le camp transitoire de Séjé. Un phénomène d'*encampement* (notion développée par Alice Corbet) s'est déroulé à Séjé, c'est-à-dire que les tentes ont été remplacées par des maisons. À l'ouverture du camp, plusieurs ONG sont venues améliorer les conditions de vie des 400 personnes installées (création de route, châteaux d'eau, système d'évacuation des eaux usées). Pour intervenir avec ces ONG, les habitants ont créé un comité de gestion du camp. Ce comité a été chargé de la gestion des conflits avec la mairie : le maire n'avait pas pour but de faire de ce terrain une zone d'habitation, mais, après discussions et parce que cette population représente une forte masse électorale, celui-ci a accepté la construction d'habitations et a distribué des permis de bâtir. Cela a permis de formaliser les relations des habitants de ce camp avec les institutions, notamment la Direction Générale des Impôts (DGI) qui a mis en place un impôt locatif. L'implantation dans cette zone a été vue de manière durable et les habitants ont commencé à s'y investir : toits en tôle, plantation d'arbres fruitiers, connexion au système électrique, au réseau d'eau, etc. Un sentiment d'appartenance au quartier est né, cela engendre une grande solidarité et de l'entraide. Cela est facilité notamment par la définition d'un malheur commun, non seulement par le séisme mais aussi par la colonisation. On constate au camp Séjé la création d'une sorte de services communautaires similaires aux pratiques rurales, par exemple pour le gardiennage d'enfants ou encore la cuisine, montrant une vraie débrouillardise et l'envie de se considérer comme une communauté.

« INNOVATION SOCIALE COMME OUTIL NÉCESSAIRE À LA RECONSTRUCTION DES COMMUNAUTÉS. CAS DE LA COMMUNAUTÉ CONNECTÉE AUX GONAÏVES »

FLEURY MANUS

L'étude constate, à l'heure actuelle, des dérives au sein des communautés en Haïti dues aux crises identitaire, écologique, politique, etc. Les actions concrètes servent alors à s'assurer que ces crises ne deviennent pas permanentes et que la situation du pays ne se retrouve pas associée à une vision fataliste. L'innovation sociale peut être vue comme un outil majeur dans la reconstruction des communautés. Il faut redonner vie aux communautés en laissant une place aux initiatives citoyennes et à la co-construction pour retrouver l'essence du collectif et du vivre-ensemble. L'innovation sociale permet aussi de se réapproprier, au niveau communautaire, les décisions des institutions publiques en les adaptant au budget généralement restreint.

Lorsqu'une collectivité est touchée, par exemple par le séisme de 2010, et que la population de cette zone se redirige vers un camp en manque d'infrastructures, elle doit mettre en place des mécanismes de restructuration et de développement du groupe pour donner vie à la communauté : amélioration des conditions d'existence, création de liens sociaux, prise d'initiatives.

Anne-Laurence VERRET indique la difficulté à définir l'objet d'étude, à savoir la ville, qui est indéfinissable et complexe au vu d'une part des processus de mutations constantes qu'elle subit au niveau social et économique et d'autre part au vu de la multiplicité d'acteurs aux intérêts divergents. La planification, l'aménagement et la gestion d'une ville est donc un exercice complexe mais il est crucial de s'y adonner pour le bon fonctionnement de la ville et l'épanouissement de ses habitants. Classiquement, la gestion urbaine répond à une approche *top-down*. Dans les villes du Sud qui sont confrontées à la pression d'une croissance urbaine galopante, au chômage et à la pauvreté, la gestion urbaine représente un défi encore plus considérable pour les politiques urbaines qui se sont révélées inefficaces. Le cas d'Haïti représente bien cette faiblesse étatique en termes de planification, aménagement et gestion que le séisme de 2010 a mis en exergue. Cette catastrophe a également renforcé tous les services informels.

Concernant Canaan, les chercheurs se sont posés les questions suivantes : que peut faire une population en situation de crise (ou de *post-crise*) lorsque la passivité de l'autorité étatique prend des proportions de démission nationale ? Quelle alternative de gestion reste-t-il face à la défaillance de l'État ? La réponse de la ville de Canaan fut de se structurer en organisations communautaires de base (OCB) dont la mission consiste à veiller à l'organisation de l'espace et aux besoins des habitants en termes de services urbains essentiels, renvoyant à des notions de démocratie participative et de citoyenneté active. En 2012, ils ont créé le Centre de Ressources Communautaires (CRC) qui a pour but de centrer toutes les OCB et d'organiser une meilleure cohérence des projets. Ce système de gestion renvoie au concept de *community planning* qui soutient la prise en charge de soi des habitants pour une planification *bottom-up*. Cependant, l'absence de l'État s'est fait sentir comme un manque notamment pour les outils à mettre en place. Comme l'a dit Alexander Christophe, ce sont les membres d'une communauté qui connaissent le mieux leurs besoins.

PLACE AU DÉBAT

Pour commencer, un étudiant en géographie à l'UEH interroge Anne-Laurence VERRET sur l'importance de l'amont dans la résolution des problèmes de la crise urbaine. Elle lui répond que l'amont consiste en la planification des actions. Si les chercheurs n'ont pas bien préparé le terrain de recherche, les dégâts en aval se feront ressentir. Cet étudiant pose ensuite la question d'une éventuelle amplification de la crise due aux « amis étrangers » présents sur le territoire. Mme VERRET lui répond que la présence d'organisations internationales est importante pour qu'ils apportent une certaine aide sur le terrain, mais qu'il est important qu'elles soient là en soutien sans pour autant s'imposer. La population et l'État haïtien doivent garder un certain pouvoir de décision.

Les intervenants sont interrogés sur l'insertion de la DINEPA dans de nouveaux quartiers. Evens EMMANUEL évoque un problème récurrent en Haïti, à savoir que l'on construit d'abord et que l'on réfléchit seulement après aux problèmes de raccord à l'eau ou à l'électricité. Le séisme a provoqué un état d'urgence qui n'a rien arrangé à la situation. Flore GUIFFAULT confirme ces propos en donnant l'exemple du Camp Séjé dans lequel les habitants ont construit en ayant dans l'idée de se raccorder au système hydraulique et électrique présent dans la ville adjacente. Heureusement, cela a

été possible. Une fois le raccord effectué pour le système d'eau, la DINEPA l'a acté et a mis en place le paiement des services. Cela s'est fait de manière très naturelle : les habitants se branchent aux services existants et les paient.

Sonia FAYMAN s'interroge sur une éventuelle prise de pouvoir des habitants allant jusqu'à la gestion d'entrée de nouveaux habitants dans les quartiers. Pour le cas de Canaan, ces propos sont confirmés par Mr EMMANUEL. En effet, les groupements communautaires se créent, ils s'autogèrent, et les chefs de quartiers naissent dans chaque « bloc ». Ceux-ci décident de qui entre et sort du quartier. Mme VERRET raconte qu'un des chefs lui a confié, par exemple, qu'ils refusent les habitants de Cité Soleil. Mme GUIFFAULT relate des pratiques mafieuses qui avaient lieu il y a quelques années au camp Séjé, notamment l'appropriation par les chefs de quartiers des maisons dont les propriétaires se sont rendus en province durant quelques jours pour rendre visite à leur famille. Mais ces pratiques disparaissent lentement et les habitants affirment vivre sans leader communautaire, ils refusent l'autorité. La régulation du camp se fait par le groupe, sans prise de pouvoir, et cela est facilité par la proximité des liens sociaux.

Un étudiant en architecture à l'université Quisqueya demande si, selon Mr EMMANUEL et Mme VERRET, le meilleur modèle pour la gestion d'une ville est l'absence d'intervention de l'État. Le professeur Evens explique que, dans l'exemple de Canaan, la ville appartient à la mairie. C'est donc cette autorité locale, cet « État local », qui doit prendre des initiatives au niveau aménagement du territoire. C'est la mairie qui doit endosser la responsabilité publique. Mme VERRET effectue un parallèle entre la gestion communautaire qui apparaît dans certaines villes haïtiennes et le système d'autogestion des Kibboutz (Israël) en ce qui concerne les services d'eau, électricité, etc. Le système qu'ils ont mis en place pose la question très large de savoir jusqu'à quel point un territoire peut exister sans l'État. Un autre étudiant en architecture donne son avis sur ce point. Il explique que, selon lui, la meilleure forme de gestion est l'intervention de l'État au niveau des schémas urbanistiques mais qu'ensuite la population doit se les approprier et les mettre à l'échelle de sa communauté.

Fleury MANUS est interrogé concernant la manière dont il considère l'innovation comme étant un outil de reconstruction. Celui-ci lui répond que l'innovation sociale doit être entendue comme l'ensemble des initiatives prises par la communauté pour créer de la cohésion sociale. Dans les zones sans infrastructures de base, les habitants finissent par s'accommoder à la situation mais prennent tout de même des initiatives pour revitaliser la communauté. Ils ne se basent pas sur le respect des plans d'urbanisation mais sur les normes de vivre-ensemble et sur les initiatives communes afin d'arriver à une certaine harmonie. C'est le cas à Gonaïves.

Table Ronde H – Les liens sociaux à l'épreuve des crises urbaines

- Modérateur : Diama TOGOLA

- Intervenants :

Jean SAINT-VIL, Laurole SONY

« L'INSÉCURITÉ URBAINE EN HAÏTI »

JEAN SAINT-VIL

La situation en matière d'insécurité urbaine est multiforme : elle concerne l'habitat, les services de base comme l'eau et l'électricité, le fonctionnement du système de santé, mais également l'insécurité foncière, financière et en matière de transports.

En matière de santé, il a été recensé que 93% de la population vit dans l'insécurité. On peut dire que le système hospitalier est déficient car la plupart des personnes ayant besoin de soins n'ont pas les ressources suffisantes pour les payer. Quant à l'insécurité alimentaire, en 2017, au minimum deux millions de personnes ont été recensées victimes de malnutrition chronique ou aigüe. L'insécurité dans les transports ne fait que s'aggraver. La population se plaignait des *tap-tap*, mais aujourd'hui, avec l'essor des motos, des dizaines d'accidents surviennent chaque jour. Concernant l'habitat, l'insécurité a été soulignée depuis le séisme car les constructions sont souvent faites sans permis et sans normes. L'ingénieur et l'habitant tentent de trouver un compromis en fonction de la somme que possède l'habitant et ce dont l'ingénieur a besoin comme matériel. Une autre forme d'insécurité est la difficulté de mesurer les coûts puisque, en l'absence de contrôle, le prix des loyers a presque doublé à Port-au-Prince entre 2014 et 2016.

Y a-t-il des recettes pour améliorer la situation ou même éradiquer ces insécurités ? En ce qui concerne l'habitat, des études sont faites pour divulguer des normes de construction, mais celles-ci sont inapplicables, elles restent théoriques. Il reste donc à trouver des solutions réalisables. Port-au-Prince est en pleines crises et les situations s'empirent au quotidien. Certains pensent que cette ville est irrécupérable, mais elle a pourtant montré sa capacité de résilience et elle est consciente que c'est uniquement sur ses propres forces en interne qu'elle peut compter.

PLACE AU DÉBAT

Un étudiant se questionne : « Compte tenu des fonctions de Port-au-Prince à l'époque coloniale, de sa concentration en américains lors de l'occupation américaine de 1915 à 1934, de la présence des soldats américains au 12 janvier 2010, est-ce que les crises que Mr SAINT-VIL a citées ne sont pas des éléments construits au profit des ONG ? » Jean SAINT-VIL prend la parole pour affirmer qu'il est vrai que les ONG sont venues en masse après le tremblement de terre, qu'elles sont venues en amies pour soutenir la population, et qu'il est possible que certaines d'entre elles profitent de la situation actuellement, y compris aux plus hauts niveaux. Concernant l'aspect de colonisation évoqué dans la question, il tient à rappeler qu'il ne faut pas évoquer ce fait en permanence : « Nous sommes en période post-crise et post-coloniale aussi ! »

Un étudiant de l'École Normale Supérieure : « De nos jours, les informations circulent très rapidement, y compris avec les zones de province. Cela signifie que les habitants des campagnes sont

au courant des problèmes d'insécurité de la capitale. Pourtant, ils continuent à affluer par milliers. Comment expliquer cette situation ? » La réponse du professeur est claire, c'est en raison de la multiplicité de la crise. Après le cyclone Matthew, les zones du Sud sont difficiles à vivre car toutes les ressources ont été détruites et les infrastructures peinent à y voir le jour. « Le lien entre le rural et l'urbain en matière d'insécurité est évident. J'ai vu un reportage télévisé dans lequel une petite fille racontait qu'elle est venue à Port-au-Prince car son école n'avait pas les moyens de rouvrir dans le Sud. Alors même si les écoles ne fonctionnent pas selon le meilleur système dans la capitale, c'est toujours mieux que rien du tout. »

Louise THALLER, Concern, évoque le rapport sur les composantes de l'insécurité et une liste de recommandations établies. Elle demande au professeur de citer quelques exemples de ces recommandations opérationnelles dans les différentes catégories d'insécurité. Jean SAINT-VIL cite différentes études qui ont été menées, par exemple par le Ministère des Finances ou encore par le Ministère de la Planification. Ces Ministères ont établi des bilans à différentes périodes, avec des recommandations qui ont évoluées. Certaines études ont été menées par des organismes privés pour garantir la continuité des opérations, par exemple Digicel ou Natcom, deux compagnies de téléphone qui ont eu beaucoup de problèmes à relancer les communications après l'ouragan Matthew dans le Sud. Concernant les exemples de recommandations, il a évoqué les normes parasismiques pour résoudre l'insécurité dans l'habitat, mais celles-ci peinent à être appliquées.

Un géographe demande à Mr SAINT-VIL comment il est possible d'appliquer tout ce que les scientifiques proposent de mettre en œuvre. Il faudrait, selon le professeur, d'abord changer de paradigme et avoir l'envie de passer à des choses concrètes car la situation presse. Les gens sont affamés dans le Sud, il se demande s'il est vraiment impossible d'agir de manière efficace... Il ne vise pas que de l'État mais toutes les ONG et également la population. Il ne faut pas se contenter de projets ponctuels, il faut approfondir nos actions avec un changement politique complet.

Bezunesh TAMRU remarque que le concept de crise tel qu'évoqué par Mr SAINT-VIL est un état de crise permanente comme on le ressent très fort en Haïti. Mais dans ce colloque, le mot crise devait être pris comme « moment de crise aigüe » dû à un phénomène naturel, à des conflits armés ou autre qui ont engendré des destructions massives et des déplacements. Il est clair que la crise peut être vue comme « avant, il y avait mieux », mais ce n'était pas le but ici.

« Est-ce qu'on peut considérer l'insécurité de la ville sans comprendre le développement des villes et du capital ? » Mr SAINT-VIL affirme que plus il y a de monde dans la ville, plus les facteurs génèrent des dynamiques de criminalité. Mais est ce que le lien avec le capital est réel en Haïti ? La plupart des crimes se passent entre pauvres, il n'y a donc pas de lien, selon lui, avec le développement du capital. Aussi, des gens riches font appels à des gangs pour garantir la protection de leur capital. Dans ce cas, le capital réduit les insécurités. Un autre argument contre ce lien entre criminalité et développement du capital, c'est que le Canada est un grand pays capitaliste pourtant leur taux de criminalité est l'un des plus bas.

Un étudiant finissant en géographie demande comment faire concrètement pour que la participation des citoyens soit réellement prise en compte. Il faut d'abord que les projets mis en place tiennent compte des besoins de la population. Pour les déterminer, il faut aller auprès des habitants et leur demander concrètement leurs besoins, c'est-à-dire utiliser une approche intégrée.

Le problème est que « les élites » responsables de consultations et de missions arrivent avec des solutions toutes faites. Ils savent ce qu'il faut faire mais perdent du temps et de l'argent à retourner sur le terrain pour faire des constats et des rapports au lieu d'agir de manière concrète...

« LA VILLE POST-CRISE : DE L'AMÉNAGEMENT DES LIENS SOCIAUX À L'AMÉNAGEMENT URBAIN »

LAUROLE SONY

La ville post-crise est entendue ici comme une ville refaisant surface après une catastrophe naturelle comme un séisme, un cyclone ou de fortes inondations. La crise est un moment de rupture et surtout de volonté de changer de perspectives. Ensuite, l'aménagement urbain est entendu comme un processus visant à améliorer la performance d'un territoire en vue de satisfaire les besoins des hommes qui l'occupent. Par aménagement des liens sociaux, on entend l'élaboration d'une dynamique de vivre-ensemble et de cohésion entre les populations sur le territoire. Dans la crise, les liens sociaux se brisent en même temps que les lieux. En temps de post-crise, il y a donc nécessité de créer de nouveaux lieux et de nouveaux liens. Mais comment recréer des liens dans la dynamique de reconstruction des lieux ? La proposition est d'établir des projets politiques stables, de placer les acteurs locaux sur le territoire, de proposer des projets qui prennent en compte les besoins de toute la population. Il faut chercher la mixité sur les territoires, trouver des compromis entre les intérêts locaux, public et privé, mettre en place des infrastructures socioculturelles, mettre en place une coordination locale, etc.

Les avantages des liens sociaux dans la reconstruction urbaine sont le développement territorial durable et la réduction des vulnérabilités. Le développement des liens sociaux inclut aussi la participation citoyenne et une dynamique d'entraide. Cette réflexion a voulu mettre en relief la démarche d'aménagement des liens sociaux dans le développement urbain post-crise. Il s'agit d'une gestion collective du territoire où les choix personnels des acteurs sont en adéquation avec la sauvegarde de l'environnement et l'implication d'un grand nombre d'acteurs.

PLACE AU DÉBAT

Jean-Marie THÉODAT, géographe, interroge le Professeur SONY concernant la place de l'Église dans le lien social à construire. La réponse est franche, affirmant que l'Église est un lieu de rassemblement et ne pourrait pas ignorer son rôle dans la création du lien social. La religion permet aux gens de se sentir unis par leur croyance et apporte donc un grand soutien aux dynamiques de cohésion sociale.

Louise THALLER, travaillant chez Concern, remercie le professeur d'avoir rappelé à l'audience l'importance de penser le territoire avec les gens qui l'occupent. Elle demande le type de méthode qu'il conseillerait d'utiliser de manière à concrétiser la théorie présentée. Laurole SONY lui répond que les méthodes dépendent du niveau d'intervention. Au niveau des décideurs, il faut créer des projets qui rassemblent tous les acteurs autour du territoire. Au niveau local, généralement les informations parviennent toujours à tous les acteurs concernés grâce aux liens existants.

« Est-ce que, par rapport à la question d'espace perçu et vécu, la reconstruction des liens ne pourrait pas faire du territoire un espace pluriel par rapport à la perception des gens ? » Mr SONY

répond que la ville dans son essence est un espace pluriel, un espace politique, économique et social. C'est un lieu de conflits aussi. En parlant de construction de liens sociaux, il entend voir la ville comme un espace de vivre ensemble où chacun cesse de mettre en avant ses intérêts personnels. Il faut une organisation globale. Le meilleur moyen de traiter les conflits environnementaux est d'assurer la participation active de tous les citoyens concernés, comme cela a été dit à la Conférence de Rio en 1992. Chaque individu doit avoir la possibilité de participer aux prises de décisions concernant son environnement. Malgré le fait que la ville est un espace pluriel, il est possible et envisageable de vivre ensemble dans un esprit de collaboration.

Un travailleur chez Concern explique que, selon lui, les liens sociaux existent déjà (église, famille, voisinage) et que ce qu'il faut c'est seulement les renforcer ! En formant la population aux thématiques importantes, ils peuvent mieux comprendre les enjeux et donc s'intégrer plus facilement dans la construction de projets. Laurole SONY approuve en disant que les gens ont une histoire et que les chercheurs doivent comprendre leurs pratiques culturelles. Pour aider une personne, on doit connaître ses attentes. De plus, il dit qu'il utilise le mot reconstruction et non consolidation car il se place dans le contexte post-crise. Il accompagne donc la reconstruction du bâti et de la ville par la reconstruction de liens sociaux.

Le professeur Alphonse Yapi-Diahou désire ajouter une contribution : « Je rejoins Jean SAINT-VIL dans les éléments de réponse qu'il avance. On est dans un monde marqué par des projets. Ce n'est pas par la multiplicité des projets que l'on règle les problèmes qui se posent à l'échelle d'une métropole comme Port-au-Prince. On règle les problèmes en se donnant le temps pour un projet défini dans une période bien déterminée. On dit qu'il faut insérer la population dans ces projets, mais qui va les associer ? Les populations elles-mêmes sont sur le terrain, ce n'est pas quelqu'un qui va définir leurs besoins pour eux. Il me semble que le fond du problème réside là : l'approche intégrée est un mantra. Il y a des mots-valises qu'on utilise sans cesse : consultation, participation, communauté, renforcement des capacités. Ce sont des mantras, ça ne mène nulle part. La personne qui vient avec son projet a sa propre idée. Cette personne vient avec ses propres objectifs et sa stratégie, son savoir et savoir-faire, sa connaissance du terrain (parfois approximative). Tous ces éléments, il faut en être conscient et arrêter de courir après des mantras comme « il faut associer les communautés ». Qu'on soit clairs, personne ne le fait. Le jour où les populations en question diront : « voici ce qu'on a envie de faire », le jour où ce sont eux qui nous convoqueront, qui nous intégreront, les projets pourront avancer. Pour qui nous prenons-nous à vouloir intégrer des portopriciens à Port-au-Prince ? Soyons sérieux ! »

La conclusion est ainsi tirée, à chacun de prendre dans ce discours et dans tout ce débat ce qu'il pense être utile à la population. Mme TOGOLA clos la discussion en disant « Allez à la connaissance là où elle se trouve si vous voulez réussir vos actions. »

Session plénière

Présentation du séminaire post-crise de l'Agence Française de Développement

Mme Rachèle MAGLOIRE, documentaliste, a significativement contribué à la réalisation d'un film sur *les regards croisés entre ici et ailleurs*, plus précisément sur la reconstruction post-crise en Haïti et en Centre-Afrique. Mme MAGLOIRE s'est posé la question de la correspondance entre un pays où il y a eu un tremblement de terre et un autre où il y a eu une guerre civile. Mais en allant sur place, à Bangui, elle a compris que les réalités post-crise sont similaires malgré les causes différentes. Les discussions entre les représentants des deux pays ont été assez franches et les haïtiens ont parlé de leurs expériences aussi bien positives que négatives dans Le domaine de la reconstruction.

Projection du documentaire réalisé par Rachèle Magloire.

Discussions avec le public

Il ressort de cette discussion entre Cheick DIA (AFD), le public et Rachèle MAGLOIRE des avis assez divergents. D'une part, le documentaire a fait émerger des commentaires de certaines personnes totalement catégoriques à propos des aides extérieures prétendant venir aider Haïti après la catastrophe. Elles disent que les nations impérialistes ont aggravé la situation du pays déjà en crise en débarquant sur le territoire sans se préoccuper des besoins de la population. Un intervenant interpelle même directement l'AFD pour savoir s'ils considèrent prendre en compte les besoins des populations pour mener des actions utiles. D'autre part, certaines personnes (dont deux de l'agence Concern) ont témoigné de l'utilité de l'échange entre la République Centrafricaine et Haïti à l'époque lorsque ces pays se trouvaient face à de grandes questions pour la reconstruction de leurs villes partiellement détruites. Certains intervenants se sont montrés plus mitigés face aux actions menées par les organisations étrangères dans le sens où elles n'ont pas toujours été bien coordonnées, mais ont le mérite d'avoir compensé la totale inactivité de l'État dans la phase d'urgence de la crise. Rachèle MAGLOIRE, s'appuyant sur des propos recueillis lors du tournage du documentaire, explique que jamais le pays ne se relèvera si les aides apportées continuent de prendre la forme d'humanitaire car cela ne laisse aucune liberté aux actions communautaires. De plus, les dirigeants du pays n'ont pas de vision de développement des services publics, ce qui laisse la place à des voleurs d'eau ou d'électricité. Pour autant, les échanges entre Bangui et Port-au-Prince sont révélés fructueux concernant les actions à mener ou à éviter selon leurs expériences respectives. Cheik DIA précise les mots-clés à faire ressortir du film : la gestion des moyens financiers, la coordination, la déconcentration, la planification, l'auto-reconstruction, la mobilité et le travail de concert. Selon lui, tous les mots-clés se retrouvent dans l'approche mise en œuvre dans le cadre du projet PARAQ cofinancé par l'AFD et l'Union Européenne. La démarche s'appuie sur les autorités haïtiennes qui ont-elles-mêmes mis en place une méthode de travail. L'AFD se base sur quatre piliers : ne pas nuire, privilégier les opérations duales, mieux articuler les opérations d'urgence et de développement, mettre en place une meilleure coordination. Lorsque Mme MAGLOIRE est interrogée sur le rôle des acteurs privés dans la gestion de crise, autant à Bangui qu'à Port-au-Prince, elle répond qu'elle n'a pas vu leurs actions sur place mais qu'elle est totalement consciente de l'importance d'actions émanant du secteur privé. Mr DIA ajoute que le secteur privé est utile au niveau de la mise en place des reconstructions des bâtiments, de la voirie, etc. ainsi que pour les

diagnostics et analyses d'un œil extérieur. Mr YAPI-DIAHOU souligne l'importance des questions posées dans le cadre de recherches scientifiques futures.

Présentation des travaux cartographiques du PRCU par le CNIGS

David TELCY, directeur assistant au CNIGS, présente le cahier cartographique réalisé dans le cadre du projet PRCU. Ce cahier est un prélude à un atlas qui sera réalisé dans le futur. L'objectif du projet est de donner des informations relatives à l'urbanisme aux décideurs et chercheurs par rapport aux évolutions territoriales de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

En termes de méthodologie, il y a eu une collecte d'informations faite par des doctorants pour réaliser des cartes générales. Ensuite, un questionnaire a été administré dans différents quartiers de la zone métropolitaine, notamment Pétion-Ville, Cité Soleil, Croix-des-Bouquets et la ravine Bois-de-Chêne. Les informations récoltées ont permis de réaliser des cartes, graphiques et tableaux.

La première partie présente le cadre général dans lequel le travail a été réalisé, une seconde partie présente les dix quartiers étudiés, la troisième partie se concentre sur la ravine Bois-de-Chêne depuis Pétion-Ville jusqu'à l'exutoire au Bicentenaire.

Une étudiante finissante en droit pose la question de la prise en compte des potentialités des collectivités territoriales dans l'urbanisme. N'étant pas intégrées dans le cahier, il est clair que cette piste peut être gardée à l'esprit des chercheurs.

Concernant les vulnérabilités prises en compte dans la confection des cartes, Mme TAMRU explique que ce sont particulièrement les vulnérabilités socio-économiques qui ont été intégrées dans le questionnaire.

« J'ai la lourde tâche de restituer les tables rondes qui se sont succédées durant deux jours. Les interventions furent très diversifiées, permettant de couvrir un champ géographique très large, à l'image des représentants des universités présents à ce colloque. Il a été question des villes post-crise : Port-au-Prince, Mexico, Annaba en Algérie, N'Djamena au Tchad, Corobo, Abidjan, Gonaïves, Caracas, et j'en passe. Des villes marquées par une dynamique post-crise ; crise liée soit à des guerres civiles (Bangui, N'Djamena, Annaba), soit à une crise économique (Caracas), soit à des événements sismiques (Port-au-Prince, Gressier, Gonaïves). Nous avons comme socle commun, pour la plupart de ces métropoles, d'avoir connu à un moment donné de leur existence, une crise qui a pu mettre en question leur existence-même. Souvenez-vous qu'après le séisme de 2010, l'une des questions récurrentes en Haïti a été de savoir s'il fallait maintenir Port-au-Prince sur place en la reconstruisant ou s'il fallait tout simplement déplacer la capitale pour essayer de trouver un lieu plus sûr.

La plupart des présentations ont insisté sur la dialectique qu'il y a derrière la logique d'acteurs. Avec d'une part une approche *bottom-up*, c'est-à-dire de bas en haut, avec une analyse détaillée des logiques des acteurs locaux : comment les gens font-ils face à des problèmes cruciaux comme le logement, les sanitaires, l'emploi, le transport, la qualité de vie urbaine ? L'ensemble des présentations ont montré comment les gens, par leurs propres moyens, essaient de faire face à ces défis. D'autre part, une seconde approche est dite *top-down*, c'est-à-dire de haut en bas, qui privilégie l'approche étatique : comment est ce que les autorités, qu'elles soient étatiques ou municipales, s'y prennent pour essayer de répondre à ces défis avec des moyens financiers bien plus importants ? Ce qu'on peut en dire c'est que, qu'il s'agisse d'une approche *bottom-up* ou *top-down*, le constat a montré de nombreux dysfonctionnements. Lorsqu'il s'agit de l'approche *bottom-up*, c'est-à-dire avec la bride lâchée sur le cou des autorités locales ou sur la population elle-même pour essayer de se débrouiller, on se rend compte que l'absence de l'État constitue un poids récurrent. En effet, les moyens financiers ne suivent pas et surtout il manque les moyens institutionnels, avec toujours cette question du statut du foncier qui nous renvoie encore à la légitimité du statut des lieux ainsi aménagés. Une carence est également présente dans l'approche *top-down* parce qu'il ne suffit pas d'avoir les moyens financiers, institutionnels et coercitifs pour arriver à un résultat probant. On est toujours dans cette dialectique qui restitue en quelques sortes le rôle du politique parce qu'il faut à un moment donné trouver une concertation. Il faut qu'il y ait un accompagnement étatique car on ne peut pas construire contre l'État, mais on ne peut pas non plus construire contre la volonté des gens. Ici, on se rend compte que les considérations d'ordres culturel, anthropologique ou vicinal entrent en première ligne.

Le troisième élément d'analyse, ce sont les logiques d'acteurs. Premièrement, au-delà de la nécessité de faire face à la crise, il y a la question de savoir quel est le statut, la légitimité de l'intervention des ONG d'origines souvent occidentales. Elles sont animées d'une idée de partage mais de nombreux dysfonctionnements ont été relevés, ou des effets inattendus ont été observés. Lorsqu'une ONG aide une population qui s'installe dans une zone insalubre, on peut se poser la question de savoir si l'urgence ne serait pas de déplacer ces établissements plutôt que d'essayer de faire tenir sur place un habitat qui est condamné. Les installations durables sont impossibles dans le lit d'une rivière où il y aura forcément un retour de crue à un moment ou un autre. Deuxièmement, il y a la logique étatique avec le modèle occidental étatique en filigrane : politiques d'aménagement,

politiques de construction, politiques d'implantation de nouveaux quartiers, politiques de métropolisation avec intervention au niveau des infrastructures, mais là encore, on se rend compte que ces logiques étatiques sont motivées par un besoin de rentabilité. Or ce besoin de rentabilité ne permet pas d'intégrer les logiques des habitants puisque c'est souvent une logique libérale qui sous-tend ce genre d'intervention. Le troisième type d'acteur, ce sont les principaux intéressés : les réfugiés, les personnes déplacées, les marginaux qui essaient par tous les moyens de trouver une place dans un tissu urbain très fortement concurrentiel. La conclusion de cette triple logique est finalement le développement récurrent de quartiers précaires, l'extension de quartiers périphériques et la vulnérabilité accrue des personnes concernées. Sans établir un bilan global de ces interventions, on peut dire que la plupart des interventions insistent sur le fait que les logiques, lorsqu'elles ne sont pas intégrées et qu'elles ne prennent pas précisément en compte à la fois la dialectique entre les différents acteurs et la nécessité d'avoir un encrage entre la logique d'acteurs et les logiques économique, ont abouti à des dysfonctionnements avec une déliquescence du tissu social, développement de l'insécurité – une insécurité multiforme, urbaine, foncière, sanitaire, sociale et physique – ce qui fait que la qualité de vie et la qualité de l'urbanité dans la plupart des villes passées ici en revue laissent à désirer. Il ne fait pas bon y vivre même si bien entendu les gens s'en accommodent et finissent par s'y adapter.

Cette présentation nous met face à l'alternative de constater deux choses : toutes ces villes ici représentées ont subi des crises majeures, ce sont des villes en état de post-crise, et pourtant force est de constater qu'elles sont toutes animées par un regain de dynamisme, d'une reviviscence qui oblige à se poser la question de savoir si ces villes sont des phœnix appelés à renaître de leurs cendres quels que soient les moyens, ou bien si une sorte de nécessité soutient tout cela et que la ville ait une sorte d'auto-régénérescence qui la ferait repartir de plus belle... Le fil rouge, résultante de cette dialectique, c'est de dire que la ville existe dès l'instant auquel elle a été fondée, mais sa ligne de vie et son évolution ne sont ni linéaire (régressions, ascensions) ni continue (une ville peut être amenée à disparaître, des quartiers peuvent être rasés lors de guerres civiles comme à Bangui par exemple). Avec comme conséquence la nécessité de reconstruire, rebâtir, réhabiliter et la question se pose à chaque fois concernant les moyens. Les présentations qui ont eu lieu au cours de ce colloque ont eu la vertu de nous présenter la question d'un point de vue analytique avec pour chaque ville ses défis et ses problèmes. Il apparaît ainsi que la crise urbaine à Bangui, N'Djaména, Abidjan ou Port-au-Prince, pour avoir des conséquences à peu près similaires, ne sont cependant pas de la même nature : il y a des considérations d'ordres militaire, ethnique, religieux qui entrent en cause et qui ne sont pas communes à la plupart de ces villes. Néanmoins, les problèmes restent globalement les mêmes : question d'accès aux biens, satisfaction de besoins, sécurité (à la fois sur le plan métaphorique, sur le plan sanitaire ou physique, mais également sur le plan concret, sur le plan foncier). À travers le cas de Port-au-Prince, on a brossé une question qui n'est pas tant de savoir si la ville va se reconstruire, mais bien de savoir comment elle se reconstruit et, pour nous chercheurs, comment faire en sorte que cette dynamique, dont on n'a pas tous les leviers pour la contrôler, se déroule au mieux des intérêts des usagers et de la population. C'est un véritable défi autant sur le plan scientifique (faire des propositions de reconstitution du lien social) que sur le plan urbanistique (comment reconstruire en prenant en compte les aléas cycloniques, sismiques, sanitaires qui dans une ville comme Port-au-Prince ne peuvent pas être négligés). Autant de défis qui demandent des solutions, mais ces réponses doivent être creusées au plus fin pour être des plus adaptées.

Quelles propositions ont été formulées au cours des présentations ? La première et la plus évoquée est **la nécessité pour l'État d'avoir un rôle régulateur**. Dans les périodes de remise en cause du rôle structurant de l'État, quand le libéralisme a le vent en poupe, il est bon de rappeler que le vivre-ensemble n'est pas un fruit mûr qui tombe d'un arbre, il faut le construire et pour cela il faut une volonté politique, un horizon partagé, et ceci reste vrai aussi bien à Port-au-Prince qu'ailleurs. La deuxième solution envisagée est **le renforcement des associations locales**, et pourquoi pas des ONG qui sont des acteurs spécifiques mais qui doivent savoir prendre de la distance et surtout se mettre à l'écoute de la population. Comme on le dit en créole : « se nou ki boulanje a, se nou ki boule nan fou a » (nous sommes les boulangers, nous seuls connaissons ce que cela fait de se brûler) : ce sont les habitants qui connaissent les véritables défis auxquels ils sont confrontés et qui doivent par conséquent participer aux prises de décision. Cela ne veut pas dire qu'il faut leur laisser l'exclusivité des décisions à prendre, mais rien de durable ne peut être fait sans une participation civique et citoyenne à l'élaboration des solutions comme dans le côté pratique de la construction. Quelle que soit la façon dont on prenne le problème, on tombe toujours sur la nécessité du retour au politique, c'est-à-dire la nécessité d'une concertation, d'un partage d'information et d'une parole publique (*publique* entendue au sens *partagée*).

Ces tables rondes ont été l'occasion d'une approche synthétique. Au-delà de la diversité des cas et de la singularité des villes, il y a une sorte de lecture transversale et synthétique qui montre que toutes les villes, à partir d'un certain seuil de population, sont confrontées aux mêmes problèmes : traitement des déchets, approvisionnement en eau, transport, logement, emploi... Ce sont des problèmes universels. On se rend compte qu'au-delà de la diversité des civilisations et de leur singularité, au-delà du caractère atypique de certains cas de quartiers de Port-au-Prince, les hommes et femmes sont les mêmes partout, animés des mêmes besoins : produire, se reproduire, créer, se recréer, mais aussi de se projeter dans l'avenir avec cette capacité de rêver et de construire ensemble à partir de lien social au niveau local, avec l'entraide entre voisins, qu'on ait le goût des autres. Cela fait que, non seulement on veut que sa maison soit belle, mais aussi que le quartier soit avenant. Au-delà de cela, il y a aussi nécessité d'une relation décomplexée avec l'État, on ne peut pas être dans le marronnage systématique. Finalement, qu'est-ce qu'un bidonville ? C'est la « ville en dehors », la lutte des classes, la compétition entre les différents acteurs sociaux. Et ceci ne va pas disparaître comme par enchantement. Il faut du lien social, du dialogue, des chercheurs, des tables rondes pour échanger sur les différents terrains de recherche. Il faut que le chercheur et ses savoirs ne soient pas confinés à une tour d'ivoire à partir de laquelle il diffuse la bonne parole, mais au contraire qu'il soit un acteur social. Pour réfléchir sur la question urbaine, il ne faut pas que des idées, il faut aussi des pieds. Un célèbre géographe a dit que la géographie commence par les pieds, il entendait par là qu'il faut se rendre sur le terrain, il faut tâter le sol pour véritablement prendre la mesure des différents problèmes. C'est le plaisir que j'ai eu à participer à ces tables rondes. »

Discours de clôture et de perspectives

DERNIERS MOTS DE JEAN-MARIE THÉODAT

« Ce fut un réel plaisir de constater la présence de chercheurs haïtiens et étrangers pour se questionner autour de cette question de revitalisation urbaine de la ville *post-crise*. Il était important que ce colloque ait une forte teneur africaine avec l’Ethiopie, la Côte d’Ivoire, la Centre-Afrique, l’Algérie, le Mali. Cela montre que nous avons rendez-vous avec l’Afrique, de manière intemporelle. Au-delà même de la question d’origine de la population haïtienne, il y a ce point commun de la réalité que nous vivons, des problèmes transversaux qui se retrouvent, notamment du rapport de l’Homme à la modernité. La question d’urbanisation est un phénomène mondial. La croissance tous azimuts charrie des dysfonctionnements liés non pas à la nature de la question urbaine mais plutôt à l’échelle et à l’accélération brutale du processus auquel nous sommes en train d’assister. Voyez par exemple la ville de Bangui qui, en 1930, a connu le début des plus grands travaux de planification. La ville avait une population d’à peine 200 000 habitants en 1972 et, trente ans plus tard, frôle presque le million d’habitants. Il y a très clairement un processus d’accélération de la croissance urbaine, un processus de métropolisation des villes importantes. Nous avons, ici en Haïti et dans les villes qui ont été évoquées tout au long de ce colloque, sur le plan scientifique, le matériel de réflexion sur la question urbaine à tous les égards : on y trouve un grand nombre de bidonvilles insalubres qui devraient être rasés, mais on trouve aussi des villes avec des quartiers huppés qui n’ont rien à envier à ce qui se fait à Los Angeles, Paris ou Berlin. Mais, en se retrouvant entre haïtiens et africains, nous ne nous coupons pas de l’actualité de la question urbaine dans toute sa complexité car il y un éventail de situations où les grands problèmes se posent : problème d’accès à l’eau, problème d’accès à des biens et services de base, problème de représentation, etc. Toutes les grandes villes, qu’elles soient asiatiques ou africaines, rencontrent des problèmes similaires. Sauf que, lorsqu’on est dans un contexte global de pauvreté, les pays en développement ont encore moins de moyens financiers pour faire face aux problèmes qui se posent. Nous avons tous une même ambition : faire que la ville de demain soit une ville plus humaine avec une notion de justice spatiale qui reconnaisse à tout un chacun un véritable droit de cité, qu’il n’y ait plus d’ « urbains/citadins de seconde zone » ou de citoyens exclus du droit de cité.

Si j’avais à exprimer un regret personnel, ce serait l’absence de discussion autour d’un mal récurrent dans les villes abordées : la place de l’enfance. Nous sommes dans un pays où abondent les jeunes gens livrés à eux-mêmes, les enfants abandonnés. Les enfants sont vraiment une catégorie spécifique qui n’entre dans aucune politique urbaine d’intégration et il me semble qu’il n’y a encore aucune réflexion globale sur cette catégorie de personnes. Pour donner un exemple, à Port-au-Prince on a relevé à peu près 100 000 enfants abandonnés qui dorment dans les rues, mangent dans les poubelles et sont souvent victimes de pratiques mafieuses. Pourtant ils sont l’avenir de la ville ! Quelle place peut-on leur accorder ? Sont-ils les futurs citoyens ? Comment peut-on les intégrer ? Personnellement, je ne vois pas encore de schéma possible, car souvent la violence et l’insécurité qui est ressentie dans la capitale est liée à cette catégorie d’enfants qu’on laisse grandir à l’état sauvage sans aucune régulation. C’est selon moi un sujet crucial à l’époque actuelle.

Avant de clôturer ce colloque, je me sens également obligé de constater l’absence dans cette salle des pouvoirs publics haïtiens, des représentants de l’État ou des municipalités. J’ai passé quelques coups de téléphone pour essayer de voir ce qui s’est passé et les excuses sont multiples. On

en revient au célèbre « Se pa fòt mwen » haïtien afin de se dédouaner de manière évidente des responsabilités publiques qu'ils ont entre leurs mains. Lorsque l'on a un mandat et une autorité quelconque envers le pays, la moindre des choses est de s'informer. Nous, chercheurs et enseignants, avons fait notre part du travail. Certains d'entre vous ont traversé des océans pour venir partager leurs connaissances avec nous, pourtant force est de constater, avec une petite pointe d'amertume, que nos autorités ne sont pas avec nous.

Nous sommes actuellement dans un lieu qui porte encore, symboliquement, les stigmates de la catastrophe de 2010 car c'est plus de 400 morts qu'il y eut ici même. C'était donc l'endroit idéal pour organiser ces tables rondes pour que la mémoire de ces personnes disparues soit honorée. Nous avons l'espoir que les autorités politiques, municipales et étatiques se joignent à nous afin d'envisager des perspectives. Mais, même s'ils ne sont pas là, je vous demande de les pardonner et surtout, nous, d'aller jusqu'au bout de l'exercice en observant une minute de silence en l'honneur des personnes disparues dans le séisme du 12 janvier 2010 ici même à l'hôtel Montana. »

LES REMERCIEMENTS

Bezunesh Tamru, coordinatrice, remercie Jean-Marie THÉODAT pour sa brillante et inspirante conclusion. Elle explique à quel point ce fut un honneur de travailler avec la population haïtienne et tous les chercheurs et professeurs ; remerciements adressés également à ses collègues ainsi qu'aux co-coordonateurs du projet.

Jean-Fritzner Etienne, co-coordonateur, remercie toutes les universités partenaires. Il retrace avec émotion et fierté le long parcours de cette aventure de presque sept ans. Il affirme son ouverture pour toute collaboration future avec d'autres partenaires haïtiens et étrangers. « Un pays n'est pas indépendant s'il n'a pas de chercheurs », il regrette que cette phrase ne soit pas intégrée par les politiques prenant les décisions en Haïti pour recentrer l'importance du domaine de la recherche.

Anie Bras, co-coordinatrice, remercie ses collègues et tous les participants. Selon elle, l'expérience aura été enrichissante autant au niveau relationnel que professionnel. Elle est heureuse de constater que les résultats sont là, ils ont été présentés, et elle pense que l'expérience est à refaire.

Evens Emmanuel, vice-recteur à la recherche et à l'innovation de l'Université Quisqueya, retient l'intérêt manifesté par l'Union Européenne ainsi que par les deux universités étrangères partenaires, Paris 8 et École Polytechnique Fédérale de Lausanne. Il se pose ensuite la question de la crise en Haïti. Le titre du colloque parle de post-crise comme on l'entend souvent aux termes « après le séisme du 12 janvier » mais les facteurs amenant la crise peuvent être si nombreux qu'il affirme que la ville est toujours en pleine crise.

Hugo Pilkington, représentant de la directrice de Paris 8, adresse ses remerciements sincères pour l'accueil en Haïti. « La géographie sert d'abord à faire la guerre » disait Yves Lacoste. « Être géographe, c'est se rendre compte que l'on est tous interdépendants », telle est une des leçons retenue par Mr Pilkington suite à ce colloque. Il exprime ensuite le bonheur qu'il a ressenti au vu de cet échange, lui qui travaille à l'Université Paris 8 qui se revendique Université Monde. Il termine en disant que la science est une valeur cardinale pour la société et une valeur sur laquelle on a tendance à vouloir marcher, aussi bien au Nord qu'au Sud. Pour y remédier, la proximité des colloques permet de se rencontrer et d'échanger sur de nombreuses thématiques enrichissantes.

Alphonse Yapi-Diahou, clôture le colloque avec ce discours : « Pour aller de l'avant, il faut que nous ayons foi en les institutions universitaires et scientifiques. On a beaucoup parlé d'État, mais si l'on n'en parle pas dans les institutions, rien n'est possible. De ce point de vue, chacun de nous autour de la table et dans cette salle, est signataire de la faiblesse de l'État ou des institutions. Chacun de nous est signataire de la force et du rayonnement de son institution scientifique et universitaire. N'allons pas chercher les coupables de nos faiblesses et dysfonctionnements ailleurs que sur nos propres campus universitaires. Il n'y a pas d'université sans recherche, de la même façon qu'il n'y a pas de formation qui ne soit pas adossée à une activité scientifique reconnue. Il n'y a pas d'avancement si l'on ne marque pas une pause pour s'interroger sur le chemin parcouru, c'est ce que l'on appelle l'évaluation. Il n'y a pas d'avancée sans évaluation. Le monde universitaire doit avoir l'audace de se regarder et de s'évaluer. Si nous devons ouvrir d'autres chantiers, ce sera sur la base de cette auto-évaluation afin de redresser nos acquis et redynamiser nos recherches. Mais rien de tout cela ne sera possible si l'on ne se respecte pas mutuellement. La recherche, c'est aussi la construction de relations humaines et le renforcement des collaborations. Pour terminer, je dirais que nous devons être conscients que les étudiants nous regardent et nous observent, ils nous lisent et nous écoutent. Faisons rêver ces étudiants sur le chemin de la recherche, recherche prise comme condition de promotion des êtres humains, recherche prise comme condition du développement. C'est sur ces mots que je déclare clos le colloque du PRCU. »